



UR ETBX – Centre de Bordeaux

ANALYSE D'UNE POLITIQUE DE GESTION DES ESPACES NATURELS

LA RENATURATION DE L'ÎLE NOUVELLE



Décembre 2015

A. GASSIAT (coord.)

V. DELDREVE, D. SALLES,

M. DUGAST, M. LARSEN, A. MARECHAL

50 avenue de Verdun

Gazinet

33612 CESTAS CEDEX



CONSERVATOIRE
DU LITTORAL



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



**RÉGION
AQUITAINE**



Gironde
LE DÉPARTEMENT
gironde.fr

Institut national de recherche en sciences et technologies pour
l'environnement et l'agriculture



**INSTITUT
CARNOT**
Irstea

VOLET 6 :

ANALYSE D'UNE POLITIQUE DE GESTION VISANT À LA RENATURATION DE L'ÎLE NOUVELLE

Introduction.....	5
1- Méthodes et matériaux.....	7
Tâche 1. Les questionnaires.....	8
Tâche 2-1. La valorisation du site : les prestataires touristiques	9
Tâche 2-2. La valorisation du site : les riverains.....	10
2- Principaux résultats	11
2.1 Les acteurs gestionnaires et leurs visions de l'île Nouvelle	11
Resituer le projet Ile Nouvelle dans l'historique des aménagements estuariens.....	11
Une convergence des questionnaires sur la portée écologique du projet Île Nouvelle.....	15
Le projet Île Nouvelle, comme opportunité d'aller au bout d'une démarche de renaturation....	17
Une vitrine pour une appropriation sociale de la démarche de renaturation.....	18
2.2 L'estuaire, les îles et leurs valorisations touristiques.....	20
Démarche	20
L'estuaire de la Gironde, une destination touristique ?.....	20
Un tourisme fluvial en développement.....	23
Tourisme et nature : un équilibre complexe.....	27
2.3. L'île depuis les riverains.....	30
Démarche.	30
Une politique sociale ? Au bénéfice de qui ?	31
Une île appropriée par ses riverains ?.....	33
Facteurs d'appropriation : quels objectifs pour l'île Nouvelle ?	38
3- Conclusion	39
Bibliographie.....	42
ANNEXES.....	43

Introduction

L'île Nouvelle, comme son nom l'indique, est récente. Située sur l'estuaire de la Gironde, en aval de Blaye, elle est née du raccordement de deux îles voisines, l'île Sans Pain au Sud et l'île Bouchaud au Nord, elles-mêmes apparues dans les années 1800 (Bocheux, 2008). Intégrée à un chapelet d'une dizaine d'îles, qui s'étend du bec d'Ambès à la hauteur de Pauillac, elle participe à la dynamique de l'estuaire et aux fluctuations (apparition et disparition) du système îlien de l'estuaire. Jusqu'en 1991, elle a abrité des activités humaines, principalement agricoles, rendues possibles grâce à l'existence et l'entretien de nombreuses digues. Des communautés appelées traditionnellement « îlouts » ont peuplé ces îles pendant environ 120 années consécutives en laissant leurs marques sur les paysages : digues, chenaux, villages, etc. Les digues constituent le principal élément structurant, qui ont permis à la fois de stabiliser les surfaces des îles et de les raccorder entre elles. Si l'insularité est un enjeu fort (fertilité et humidité des sols, avifaune importante, ...), elle comporte cependant de nombreux inconvénients (isolement, entretien des digues, vulnérabilité face aux phénomènes naturels). Ces inconvénients sont probablement à l'origine de la désertion de l'île, qui a débuté au début des années 1960, après deux raz de marée (Bocheux, 2007) et qui s'est achevé en 1991 au moment de son acquisition par le Conservatoire du Littoral.

Sa gestion a été confiée au Conseil Départemental de la Gironde (CD33) dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Cette politique affiche clairement deux objectifs de gestion : donner au site une vocation écologique en lien avec l'estuaire et valoriser ses fonctions pédagogiques¹. Sur l'île deux options de gestion ont été adoptées. Au Sud, les digues sont maintenues avec un système d'écluse, permettant de contrôler l'entrée de l'eau et le développement de roselières propices à l'accueil des oiseaux, la renaturation y est maîtrisée. C'est également cette partie qui est ouverte au public. Au Nord, des tempêtes successives ont fragilisé les digues jusqu'à leur effondrement en 2010 avec Xynthia ; un chenal, dans lequel pénètre l'eau de l'estuaire, s'est formé favorisant la création d'une nouvelle vasière. La renaturation s'y fait de manière peu maîtrisée. Cette forme de gestion peu interventionniste est qualifiée de dépoldérisation. L'île Nouvelle tend, grâce à cette politique de renaturation, à devenir exemplaire. À ce titre, elle a bénéficié d'un jumelage (EUROSITE²) avec une île néerlandaise d'un des bras du delta de la Meuse et de l'Escaut jusqu'au début des années 2010 : l'île de Tiengemetten. Cette dernière est gérée aujourd'hui par une ONG (Vereniging Natuurmonumenten), qui a mené une politique de renaturation identique à celle de l'île Nouvelle, en remplaçant l'agriculture par la nature dans les années 1990.

Ce choix d'aménagement pionner place cependant les acteurs locaux dans des situations d'incertitude quant à la pérennité d'une telle décision de gestion. Ces situations ne sont pas appréhendées de la même façon selon les acteurs. Dans ce contexte, nous proposons d'étudier les différentes représentations en lien avec la renaturation de l'île à partir de trois catégories d'acteurs locaux : les gestionnaires, les prestataires impliqués dans la valorisation du site et les publics visiteurs ou susceptibles de l'être. Notre projet initial comportait trois tâches, dont la tâche 3 qui devait analyser la fréquentation de l'île (analyse quantitative). Or, de 2012 au premier semestre 2015, l'île

¹ http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/222/28-ile-nouvelle-33_gironde.htm

² <http://www.eurosite.org/fr/content/eurosite-twinning-between-part-go-nl-and-go-fr>

n'a pas été ouverte au public, cette analyse n'a donc pas pu être réalisée. Par conséquent, notre étude ne concerne que les deux premières tâches, dont les objectifs sont rappelés ci-après :

- **la tâche 1** consiste à analyser le discours des gestionnaires, pour permettre de mesurer la compréhension et d'apprécier le degré d'adhésion ou de défiance vis-à-vis de l'option d'aménagement dépoldérisation/renaturation. Une enquête a été menée auprès de différents acteurs gestionnaires et représentants d'usagers (collectivités, administrations, associations riveraines, représentants professionnels..) sur les différentes représentations en lien avec la dépoldérisation de l'île Nouvelle ;
- **la tâche 2** vise à analyser les visions et les pratiques économiques et sociales des prestataires de la valorisation du site (acteurs publics – MDSI, Éducation nationale, Association culturelle, acteurs privés...) afin d'étudier la manière dont ces prestataires articulent, dans leurs intentions et actions sur le terrain, des préoccupations écologiques (en termes de préservation du site) et d'autres plus sociales (en termes d'éducation à l'environnement ou d'une plus grande égalité d'accès à la nature...) voire économiques.

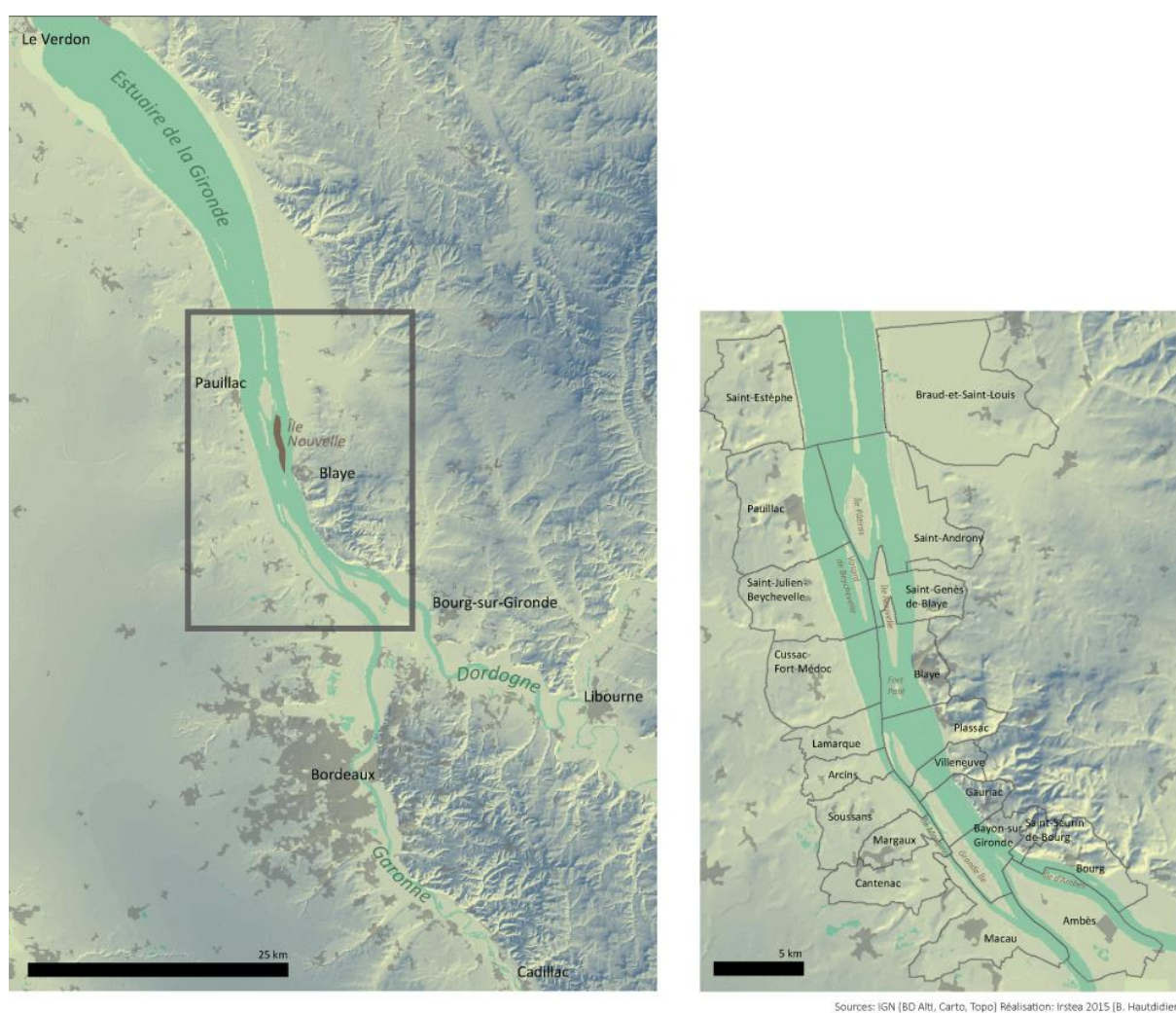
En raison de l'abandon de la tâche 3 et dans un souci de cohérence, la tâche 2 a été scindée en deux :

- **la tâche 2-1** concerne les prestataires publics et privés de la valorisation du site, dans un souci de mieux comprendre l'articulation entre politique de renaturation et politique du tourisme ;
- **la tâche 2-2** se concentre sur les riverains du site et quelques acteurs publics dans le but de saisir l'articulation entre politique de renaturation et politiques sociales.

Après avoir rappelé nos méthodes et matériaux de recherche, les démarches et résultats seront présentés selon les trois entrées en lien avec la gestion (1), la valorisation (2-1) et les riverains (2-2).

1- Méthodes et matériaux

Notre méthode de recherche s'appuie sur trois démarches différentes, qui mobilisent toutes des matériaux identiques : des entretiens menés en face en face, enregistrés et analysés, certains ayant été intégralement retranscrits. Elle inclut également des visites de terrain, sur l'île ainsi que sur les deux rives de l'estuaire. En dehors du fait que les acteurs rencontrés ne soient pas identiques, les tâches 1 et 2 se distinguent aussi par des points de départ différents : la tâche 1 comprend l'estuaire dans son ensemble pour se centrer au final sur l'île, alors que la tâche 2 adopte une démarche inverse, elle se focalise sur l'île Nouvelle dès le départ, pour s'ouvrir au final à un espace plus vaste, celui de l'estuaire compris entre Cadillac/Libourne en amont et Pauillac/Blaye en aval (Carte1). Cette distinction est importante à signaler, dans la mesure où les représentations peuvent varier sensiblement selon la focale adoptée.



Carte1 : Localisation de l'île Nouvelle sur l'estuaire de la Gironde

Tâche 1. Les gestionnaires

Les entretiens avec les gestionnaires se sont déroulés au cours de l'année 2013. La grille d'entretien utilisée comporte huit points, développés par les 29 acteurs rencontrés. L'intégralité des entretiens a été retranscrite, pour obtenir au final 800 pages de verbatim³.

Tâche 1 : Acteurs rencontrés

Types d'acteurs et organismes	Organismes	n
Associations riverains et usagers estuaire	Oubliés du Blayais, CPNT, CAPA/VALF	3
Association d'environnement	CREN, Forum marais atlantique,	2
Collectivités, syndicats	CD17, CD33 (3), Mairie Ambès, CUB (2), SIVB Haut Médoc, SIVB Nord Médoc, SMIDDEST	10
Services Etat et organismes publics	AEAG, Conservatoire du Littoral, DREAL, DDTM 33 (2), GPMB	6
Professionnels	CNPE, CA33, CA17, Gens d'estuaire, AADPPED33, CIVB	7
Scientifiques	ENITA	1
Total		29

(Si plus d'un acteur a été rencontré au sein d'un même organisme, leur nombre est indiqué entre parenthèse)

Tâche 1 : Principaux axes du guide d'entretien

1. Diagnostic « à dire d'acteurs » de l'éco-socio-système estuarien Gironde Aspects qualité eau et milieux (biodiversité) Aspects quantité 2. Perception des changements globaux et climatiques Vision événements extrêmes 3. Perceptions vulnérabilité Inondations et submersion / Sécheresses / Marinisation 4. Modifications perçues Modification biodiversité (milieux, pêche, poissons migrateurs...) Modification paysage Modification navigation / industrie 5. Perception du rôle des acteurs et des relations sociales dans l'estuaire : Activités agricole, viticole, touristique, industrielle, urbaine, ...	6. Les supports de connaissances mobilisés Quelles sources (observations directes / expertise / indicateurs...) 7. Connaissances et commentaires sur les politiques et actions locales : SAGE estuaire Action ETAT-Collectivités : PPRI / PAPI Estuaire / Zones expansions de crues (ZEC) Dépoldérisation Mortagne 8. Action renaturation CD 33 et Conservatoire du Littoral : Appréciation des impacts biodiversité, usages, ... Statut de l'opération (Vitrine? Expérimentation ?) Appréciation de l'efficacité ?
--	---

³ Compte rendu écrit fournissant le mot à mot d'un entretien

Tâche 2-1. La valorisation du site : les prestataires touristiques

25 entretiens ont été réalisés auprès des acteurs en charge de la valorisation touristique. Ils se sont déroulés en 2014 selon deux vagues successives : 15 acteurs au 1^{er} semestre et neuf acteurs au 2nd semestre (et un en février 2015). Tous ont été retranscrits, ce qui représente 623 pages de verbatim.

Tâche 2-1 : Acteurs rencontrés

Types d'acteurs et organismes	Organismes	n
Associations riverains et usagers estuaire / organismes publics	Conservatoire de l'estuaire, Terre & Océan (3), Anciens instituteurs (2)	5
Collectivités, syndicats	Conservatoire du Littoral (2)	
	Offices du Tourisme (4), CD33 (3), Smiddest, CDT, CRT, CR Aquitaine	11
Professionnels	Bateliers (6) et croisiéristes (3)	9
Total		25

(Si plus d'un acteur a été rencontré au sein d'un même organisme, leur nombre est indiqué entre parenthèse)

L'entretien se déroule selon six points répartis en deux thèmes principaux : (1) le patrimoine et les politiques de gestion, (2) le développement des stratégies touristiques.

Tâche 2-1 : Principaux axes du guide d'entretien

Patrimoine et politique de gestion	Les stratégies touristiques
1. Vision du patrimoine naturel et culturel En lien avec des formes de protection particulières Relations entre patrimoines	4. Connaissance des stratégies touristiques Objectifs, date et lieux d'apparition, acteurs impliqués, compatibilité avec la biodiversité
2. Point de vue sur les politiques de gestion des patrimoines Connaissance Evolutions marquantes Outils	5. Les sites naturels Pour quel tourisme ? Enjeux et limites du développement touristique Solutions envisagées
3. Point de vue particulier sur la politique de renaturation Connaissance (exemple) Compatible avec le développement du tourisme	6. Tourisme et développement local Stratégie suffisante pour permettre un développement local ? Tensions ? Accords, compromis de quelles formes ?

Tâche 2-2. La valorisation du site : les riverains

Les entretiens qualitatifs ont été réalisés auprès de 25 personnes, parmi lesquelles 17 habitent des communes de Blaye ou de Pauillac. Cette enquête vise à collecter des données auprès d'un public proche de l'île, en ciblant la notion d'appropriation du site et du projet. Pour qu'elle puisse être représentative des riverains, un panel d'acteurs variés a été interviewé (âge, classe sociale, domaine d'expertise et lieux).

Tâche 2-2 : Acteurs rencontrés

Types d'acteurs	Lieux Habitants/ Organismes	n
Riverains	Blaye (8), Pauillac (8), Lamarque	17
Retraités	Blaye, Pauillac et Carbon-Blanc	3
Professionnels	MDSI (2), Enseignants (2), Conseiller Général	5
Total		25

(Si plus d'un acteur a été rencontré sur un lieu ou dans un organisme, leur nombre est indiqué entre parenthèse)

Les entretiens se sont déroulés selon trois axes. Contrairement aux deux approches précédentes, ils n'ont pas été retranscrits que partiellement.

Tâche 2-2 : Principaux axes du guide d'entretien

Perception de l'environnement local	Le projet île Nouvelle	Les communes et les ENS
1. L'estuaire Vécu et ressenti Pratique et habitudes Place des îles Insularité (avantages, inconvénients) 2. Les environnements naturels humides Connaissance Fréquentation Milieux attractifs ou non Poldérisation	1. L'île Nouvelle Connaissance Accès Information Désendiguement Avenir 2. Engagement dans le projet Associations Ecoles	1. Protection de la nature et accès Effets de la protection sur la nature Accès : payant vs gratuit Prix, frein à l'accès ou non 2. Les projets communaux Sur l'estuaire ? Sur l'île Nouvelle

2- Principaux résultats

A portée des rives (20 mn de bateau depuis Lamarque ou 5 mn depuis Blaye), l'île Nouvelle a été ouverte au public entre 2008 et 2012. Elle est en chantier depuis sa fermeture ; une réouverture partielle a été proposée quelques dimanches de juillet et août 2015. A ce titre, l'île Nouvelle est au cœur d'une situation paradoxale. En effet, alors qu'elle semble être à l'origine du réveil de l'estuaire avec notamment le développement des balades fluviales, sa fermeture provisoire n'a pas affaibli cet élan qui continue sans elle. L'île Nouvelle est très dépendante du système estuarien auquel elle appartient (autres îles et rivages), des activités économiques (agriculture, tourisme et croisière) mais aussi des digues, qui permettent de la maintenir dans un système très fluctuant d'apparition et de disparition des bans et vassards sur la Gironde. Sa dépoldérisation accidentelle, désormais intégrée à un projet d'aménagement et de renaturation conduit les différents acteurs de l'estuaire à se questionner sur le sens de ce projet, sur son devenir et sur son intégration (ou non) dans un système socio-économique plus large.

2.1 Les acteurs gestionnaires et leurs visions de l'île Nouvelle

Dans le cadre de l'enquête sociologique réalisée en 2013 pour le programme de recherche Adapt'eau (www.adapteau.fr), les 30 acteurs institutionnels interviewés sur l'évolution de l'estuaire ont été invités à s'exprimer sur le projet Île Nouvelle en cours. Les propos faisant explicitement référence à l'île Nouvelle ont été retenus pour l'analyse présentée ci-après. Le parti pris a été de ne pas distinguer les acteurs gestionnaires (pour conserver la confidentialité), sans que cela nuise à la compréhension des positions exprimées. De nombreux extraits d'entretiens illustrent les arguments mobilisés et visent pour certaines catégories à critiquer le projet et pour la plupart des acteurs gestionnaires à le soutenir et suggérer des améliorations. L'objectif de cette analyse est de confronter les arguments et d'organiser une compréhension des différentes positions exprimées.

Dans l'ensemble, le projet Île Nouvelle est porteur de nombreuses attentes de la part de la plupart des acteurs gestionnaires du territoire. L'expérience de renaturation de l'île Nouvelle vient apporter une contribution aux nombreuses démarches de dépoldérisation qui se multiplient en France depuis plusieurs années, et pour lesquelles on dispose désormais de références de plus en plus robustes. (Goeldner-Gianella, 2013 ; Diaw, 2015⁴)

Resituer le projet Ile Nouvelle dans l'historique des aménagements estuariens

Un rapide retour sur l'histoire de l'île Nouvelle et de ses aménagements permet de remettre en perspective les discours actuels sur la dépoldérisation et la renaturation.

⁴ « En France, seuls six polders ont été ouverts à la mer (Dausse, 2006 ; Bawedin, 2004). Trois d'entre eux se sont produits de manière accidentelle lors de tempêtes, par rupture de digue (polder de Mortagne, en Gironde ; domaine de Graveyron en Baie d'Arcachon ; et de la renclosure Mollenel en Baie de Somme). Deux cas sont régulés par la présence de vannes : le polder de Sébastopol sur l'île de Noirmoutier et le polder du Carmel en Baie des Veys. Seul un site a connu une réestuarisation volontaire : le polder de l'Aber Crozon dans le Finistère. Ce nombre a évolué depuis. Goeldner-Gianella a recensé neuf opérations réalisées en France (Goeldner-Gianella, 2013 : 49-57). Toutefois, beaucoup de projets de dépoldérisation sont en cours d'étude un peu partout en France dont deux ouvertures volontaires sont envisagées sur l'île Nouvelle en Gironde et le polder de la Gaîté en Baie de Somme. En Normandie, trois projets sont à l'étude : un sur le polder SMdM, en Baie des Veys, dans la Manche ; la réestuarisation de la Basse-Vallée de la Saône, en Seine Maritime et une dépoldérisation sur l'Estuaire de l'Orne, dans le Calvados. Au total, en France huit projets sont planifiés ou en cours d'élaboration, dont presque tous menés par le CDL. » Diaw, 2015 pp175-176

« L'île elle est récente de toute façon, elle est sortie de l'eau il n'y a pas si longtemps que ça mais on a l'idée que c'est quelque chose de mémorial mais en fait non c'est récent » (Coll-Elu3)

Les marais estuariens correspondent à une démarche de valorisation de terres conquises sur le fleuve, en utilisant notamment des techniques (dites hollandaises) extérieures aux traditions territoriales. Si la construction des digues de protection de l'estuaire de la Gironde est généralement renvoyée à ces aménagements du XVII^{ème} siècle, la modernisation agricole des années 1960 qui a marqué le territoire et les esprits, est au cœur d'un référentiel aménagiste aujourd'hui contesté.

« Notre génération ou celle de juste avant des années 60, les nouvelles technologies sont arrivées: « Voilà on va révolutionner ! On va drainer, assécher ». Il y a toute une culture qui s'est instaurée. Et puis voilà et bien maintenant il faudrait abattre tout ça d'un seul coup en disant « Non non, tout ce qui était merveilleux hier c'est une vraie connerie ! ». Si c'était bon hier pourquoi c'est mauvais aujourd'hui ? (...) Mais certainement que la réalité est un petit peu entre les deux » (Prof. Agr)

Le regain d'intérêt récent pour l'estuaire ne doit pas faire oublier qu'il s'agit d'un milieu hostile qui a perdu certaines des fonctionnalités qui justifiaient sa fréquentation (pêche, chasse...) et ses usages (agricoles).

« (...) sur l'estuaire de la Gironde, c'est une *terra incognita* de proximité. On n'allait pas sur la Gironde. Les gens du secteur, il y avait les quelques pêcheurs et autres, on n'allait pas fréquenter la Gironde. Il y avait les navigateurs qui y vivaient mais ce n'était pas un lieu ou un milieu qui dépassait le milieu professionnel de la pêche » (Coll-Elu3)

L'image de « je descends de mon porte remorque et je vais sur l'estuaire » Non ! Ce n'est pas possible ! C'est un milieu auquel il faut être initié. L'usage spontané de l'estuaire, ce n'est pas du tout évident » (Coll-Elu3)

« Qui va dans les marais aujourd'hui ? Personne ! Ce n'est plus des espaces de vie, ce n'est plus des espaces de pêche, ce n'est plus des espaces de chasse. » (Prof. Pêche)

Plus particulièrement, l'intérêt des collectivités pour les îles de l'estuaire est présenté comme un phénomène récent.

« (...) pendant des années personne ne s'est intéressé à ces îles sur l'estuaire. Il n'y avait que ceux qui exploitaient tant bien que mal qui essayaient de les valoriser et puis tout à coup, (à partir des années 1990) il y a ce phénomène d'engouement sur le territoire des îles pour dire c'est un patrimoine naturel très intéressant » (Gestionnaire)

Le processus d'acquisition foncière de l'île Nouvelle par le Conservatoire du Littoral (CL) en 1991 résulte d'une opportunité liée à la déprise agricole, caractéristique d'une mutation des territoires estuariens.

« On n'est pas arrivé en disant « on va arrêter la céréaliculture ! » L'île Nouvelle lorsque le CL a acheté, l'agriculteur est resté jusqu'à la fin de sa vie professionnelle (en 1998) et de toute façon ce n'est plus rentable, ils le savent très bien. L'île Cazaux c'est la même chose ! Donc on est plutôt dans des territoires où l'on sait qu'il va y avoir une mutation très forte. » (Gestionnaire)

Le projet de renaturation de l'île Nouvelle qui s'impose aujourd'hui comme l'avenir du site, a connu plusieurs projets d'aménagement précédents assez éloignés du concept actuel de renaturation. Le premier projet d'un lieu touristique de masse, sorte de village de vacances profitant du patrimoine bâti, avec marina qui devait accueillir des embarcations, au beau milieu de l'estuaire et proche de vignobles prestigieux, avait de quoi séduire. Le second projet, après l'acquisition par le CL, visant un

lieu de séjour et de découverte du milieu profitant de capacités d'accueil sur le site, a lui été remis en cause par la tempête de 1999.

« La tempête de 99 nous a remis les pieds sur terre en faisant monter les eaux et qui a montré qu'un projet avec une population permanente sur l'île Nouvelle était quand même très aléatoire » (Coll-Elu3)

La particularité de l'ensemble des projets concernant les îles estuariennes (jusqu'aux derniers concernant le tourisme fluvial), est qu'ils ont le plus souvent été portés par des acteurs extérieurs à l'estuaire. L'ouverture accidentelle d'une brèche sur la digue nord, à l'occasion de la tempête de 2010, marque un nouveau tournant dans l'aménagement de l'île Nouvelle et constitue une fenêtre d'opportunité pour faire avancer un projet de renaturation déjà en cours de réflexion.

« Il n'était pas question que l'on intervienne mécaniquement *a priori*. Après il y a eu la tempête Xynthia qui a créé cette brèche et du coup on n'a pas réparé derrière. Donc on laissé évoluer, ça allait dans le sens du projet de l'île. Il n'y avait plus d'enjeu derrière en termes d'agriculture et plus la ligne électrique non plus. » (Gestionnaire)

« En 2005 on avait défini la politique sur les îles de l'estuaire. Et ça c'est un point important, car les îles sont systématiquement oubliées dans les approches générales (SAGE, PAPI, etc.). On a aujourd'hui des îles qui sont à nouveau sorties du lot et grâce, en l'occurrence à ce qui s'est passé sur Pâtiras avec le tout petit phare et l'île Nouvelle, on commence à nouveau à être pris en considération. » (Gestionnaire)

Absence d'activité à protéger, pas d'enjeux en terme de risques, une maîtrise foncière assurée par le CL, une compétence de gestion d'espaces naturels prise en charge par le département, une brèche ouverte accidentellement, grâce à cet ensemble de particularités, l'île Nouvelle est apparue comme un site unique pour une expérience pilote de renaturation.

« On passe d'une friche agricole où l'on voit encore les sillons de maïs à une zone humide où l'on remet à l'influence des marées que ce soit par une entrée naturelle, sur une brèche de digue ou sur des entrées contrôlées, sur d'autres caissons hydrauliques. Donc le principe général, cela a été de remettre sous l'influence des marées avec derrière des habitats écologiques en lien avec l'estuaire. » (Tech coll)

Dès lors la remise sous l'influence de la marée se présente comme une solution volontariste d'aménagement par renaturation, permettant au passage de revoir le coût d'un entretien pérenne d'infrastructures dont la nécessité est désormais questionnée.

« L'aspect choquant et un peu provocateur «(d'un laisser faire) sur l'île Nouvelle, est à contrebalancer par le fait que entretenir des digues là ça coûte cher et qu'aujourd'hui il n'y a plus personne qui veut le faire. Donc en fait on a simplement accéléré ce qui se serait produit naturellement, même dans un contexte socio-économique actuel. » (Administration)

Du point de vue des gestionnaires, on le voit, la renaturation de l'île Nouvelle résulte d'un long processus historique qui s'est imposé au gré des transformations tant sociales qu'environnementales des îles estuariennes.

Île Nouvelle : Laxisme vs volontarisme politique ?

Pour d'autres catégories d'acteurs, principalement ceux qui ont pour support de leurs activités économiques et sociales l'exploitation des sols (agriculture) ou des ressources (pêche, chasse), le projet Île Nouvelle relève d'une toute autre interprétation. Une première critique concerne la concurrence patente entre un projet de renaturation comme Île Nouvelle et l'agriculture.

« L'agriculture, d'abord on ne sait pas faire autre chose ! Enfin qu'est-ce qu'on va devenir ? On a investi des centaines de milliers d'euros là et puis du jour au lendemain là coup de crayon pour faire plaisir à on ne sait pas qui ou on ne sait quel... » (Prof. Agr.)

La nostalgie, voire une théorie du complot, sont sous-jacentes à la vision de la renaturation de l'île Nouvelle, comme un projet porté par des groupes d'intérêts qui seraient opposés aux activités traditionnelles des populations locales. Au point de contredire le caractère accidentel de l'ouverture de la brèche Nord de l'île Nouvelle en 2010.

« Et bien de mémoire il y a eu des brèches de faites ! C'est-à-dire que dès qu'ils ont arrêté d'exploiter, le Conservatoire du Littoral était propriétaire, ils font ce qu'ils veulent, mais ils ont fait des brèches à un moment donné » (Prof. Agr)

« On nous a expliqué à quel point les choses s'étaient améliorées depuis qu'il n'y avait plus d'activité agricole. Alors c'est une vision des choses. On a détruit un outil de travail. Je le dis si c'est une bonne chose pour la biodiversité, pour l'être humain en général, pour le tourisme pourquoi pas, c'est une vision moi je suis tout à fait prêt à l'entendre. Après en tant qu'agriculteur j'ai le sentiment que c'est le travail de peut-être dix générations qui été détruit en deux ans. » (Prof. Agric.)

Le sentiment d'une remise en cause, voire d'une trahison, à l'égard du « travail bien fait » des anciens exploitants du territoire, résonne comme un aveu d'impuissance de ne pouvoir empêcher la disparition inéluctable d'infrastructures historiques.

« (...) ils ont eu un mal de chien à faire ça (les terres agricoles endiguées). Ça a été terrible et pour le coup à la sueur de leur front, ils avaient fait sur ce point un bel outil. Ce qui était valorisé pendant des décennies c'était le travail qui a été fait pour conquérir ces terres, c'est un exemple ! Je pense qu'ils en auraient pleuré les gens qui ont fait ce travail-là s'ils l'avaient vu abandonné. » (Prof. Agr.)

De manière plus rationnelle, certains conviennent que l'argumentation contre l'agriculture îlienne est difficile à tenir tant pour des raisons économiques qu'environnementales.

« Parce que c'était une terre, l'île Nouvelle, qui correspondait à des conditions d'exploitation dures mais économiquement très intéressantes, avec des exploitants qui ne voulaient pas se préoccuper du voisinage. Qui a utilisé peu d'engrais parce que des très bonnes terres, sans que ça ne soit nuisible à l'environnement avec des productivités conséquentes. D'un coup on leur dit : « Eh bien voilà vous partez, vous ne restez plus là et on va avoir un retour enfin une renaturation ». (Coll-elu3)

Une défiance envers la renaturation

D'autres mettent en cause, le principe même de « renaturation » et son échec annoncé sans intervention humaine (ce qui est loin d'être le cas dans la réalité).

« Les îles à mon avis c'est du grand n'importe quoi. En plus il y a eu des erreurs de faites. Les gens du coin me disent il y a une île, qui va bientôt être coupée en deux parce qu'ils ont fait tout et n'importe quoi. (...) Une brèche, ça ne sera jamais un pôle écologique majeur et ceux qui ont travaillé sur les îles ou qui ont chassé sur les îles connaissent particulièrement. 1°) l'érosion. 2°) si personne n'y met la main ça devient une roselière atrophiée par des sols, etc. Et c'est un territoire à ragondins ni plus ni moins. Là en y faisant rentrer l'eau on va y faire rentrer les vagues, etc. Et puis ça va couper l'île en deux. » (Prof. Agr)

« Renaturation » ! Oui c'est sûr ! Mais il ne faut pas que cette renaturation elle se traduise à moyen-court termes par une dénaturation complète tout simplement, parce que ça

n'existera plus. Donc il y a un minimum de maintien à faire mais bon c'est très intéressant. »
(Gestionnaire Tech coll)

Une information sur le projet Île Nouvelle jugée insuffisante

Au moment de l'enquête Adapteau Estuaire en 2013, la plupart des gestionnaires interviewés sur l'avenir de l'estuaire de la Gironde, avaient eu connaissance du projet Île Nouvelle. Il reste cependant que plusieurs acteurs du territoire, souvent les mêmes que ceux plutôt opposés au projet, considèrent qu'il existe un déficit d'information sur le projet.

« À ma connaissance sur l'île Nouvelle il y a une stratégie de dépoldérisation et d'ouverture de porte-à-flot. On est mis à la marge. Enfin on le connaît parce qu'on a fait un peu de tourisme et on est allé se promener là. (...) En parallèle on en parle et on en entend parler mais on n'a jamais été informé ni incorporé dans la réflexion. » (Prof. Pêche)

Le renouveau de tensions entre ruraux et urbains, le sentiment des habitants de perdre prise sur le devenir de leurs territoires, à mesure que certaines activités traditionnelles reculent, sont au cœur des débats sur les modes de gouvernance des territoires des îles et de l'estuaire.

« Il faut que les choses se fassent petit à petit. Il faut qu'elles soient expliquées mais ça ce n'est plus dans l'air du temps aujourd'hui d'expliquer. Les relations sont difficiles parce qu'en plus, malgré tous ces moyens de communication, on communique de moins en moins. »
(Prof. Agr.)

Une convergence des gestionnaires sur la portée écologique du projet Île Nouvelle

Hormis les oppositions évoquées ci-dessus, le projet Île Nouvelle suscite un intérêt positif de la plupart des acteurs gestionnaires de l'estuaire. Il convient toutefois de nuancer l'adhésion unanime au projet en montrant comment s'organisent et se hiérarchisent les différents argumentaires qui lui accordent du crédit. Si le premier argument favorable concerne les gains écologiques attendus du projet de renaturation, il importe également de s'arrêter sur le choix de termes, qui sont utilisés pour qualifier la démarche. « Dépoldérisation et renaturation », « dépoldérisation ou renaturation » ont en effet un caractère stratégique dans le discours d'accompagnement des porteurs de projet.

« (...) pour moi ce sont des stratégies qui sont gagnantes. Ce sont des discussions que j'ai pu avoir avec les techniciens qui vont faire des pêches sur l'île Nouvelle : il y a du maigre, il y a de l'anguille qui rentrent... enfin pour moi c'est vraiment sur des zones de moindre contrainte comme ça c'est les politiques qu'il faut avoir. C'est très très intéressant. Clairement. » (Prof. Pêche)

« Dépoldérisation ça veut dire « on lâche » renaturation ça veut dire « on récupère ». » (Coll-Elu3)

« L'île Nouvelle a permis de voir concrètement ce qu'était ce mode de renaturation par dépoldérisation, renaturation là on voit ce que ça veut dire. On passe d'un terrain artificialisé, cultivé etc. à quelque chose de plus naturel possible. Et par dépoldérisation donc c'est par remise en influence de l'estuaire soit de manière, naturelle soit de manière provoquée ». (Tech. Coll.)

Vers nouveau modèle de référence pour la gestion des espaces naturels ?

La renaturation de l'île Nouvelle apparaît comme emblématique d'un changement de modèle dans la gestion des espaces naturels.

« Il y a un changement de paradigme. C'est clair. La zone humide est passée de la zone à assécher à des zones à enjeux. Il y a des gens qui en parlent : on parle de lagunage pour l'épuration de l'eau, de biodiversité. » (Prof. Pêche)

Au gré de l'avancée de l'aménagement, l'île Nouvelle tend à être présentée comme un projet emblématique d'un volontarisme politique sur la gestion des espaces naturels. Ce volontarisme se traduit par la lente prise de conscience du potentiel patrimonial des îles estuariennes.

« (...) on sent qu'il y a des changements de mentalités. L'acharnement technique qui semble être la solution miracle, on voit que même les plus grands défenseurs arrivent à évoluer aussi. Ce mode de gestion qui est instauré (à l'île Nouvelle) est peut-être aussi une conséquence de ces choses-là plus globales ». (Tech. Coll)

« Mais c'est un travail de Titan pour que déjà les communes concernées par ces îles se soient réveillées et aient pris conscience qu'elles avaient des îles sur leur territoire, mais surtout que ces îles avaient un potentiel de développement ou de non développement. Peu importe mais en tout cas un potentiel d'action publique non-négligeable. Donc ça nous on a défini notre stratégie et on ne reviendra pas dessus. On sait sur quelles îles on a une intervention foncière faite et à venir » (Gestionnaire)

La nécessaire justification financière relève également du volontarisme politique lorsqu'en période de crise des finances locales, il s'agit de soutenir l'utilisation d'une taxe d'aménagement affectée (telle que l'ancienne Taxe ENS⁵ ou l'actuelle Taxe d'aménagement).

« On est dans un domaine de contradiction c'est évident. Des élus locaux disent : « mettre autant d'argent pour faire cela alors que nous on doit se bagarrer par rapport au fait qu'on n'a pas beaucoup de financements ». Donc c'est vrai que la décision politique c'est une décision qui a un vrai sens politique » (coll-Elu3)

Viser rapidement à dépasser le stade expérimental... pour aller du projet à une vision « estuaire »

Le projet de renaturation de l'île Nouvelle, a été, comme on l'a vu, étroitement lié à des circonstances tant historiques que climatiques, qui accompagnent encore sa conduite. Le report de plusieurs mois de l'ouverture au public suite à un blocage des travaux, participe de ces impondérables qui ne semblent cependant pas altérer les fortes attentes des gestionnaires à l'égard de l'île Nouvelle. Le statut de laboratoire expérimental acquis par l'île Nouvelle pour forger des références transposables ailleurs reste un argument récurrent depuis l'origine du projet.

« C'est pourquoi aussi on s'est rapproché de l'île de Tiengemetten en Hollande (expérience suivie par le CG33). La démarche avec les gens de Hollande [...] avaient aussi cette vocation « avoir un regard extérieur » et « une comparabilité de démarche » (Gestionnaire)

Cependant, alors que les gestionnaires du site revendiquent le temps de l'apprentissage et de l'expérimentation, plusieurs affichent une certaine impatience à tirer des enseignements plus rapides pour participer à une vision d'ensemble de la gestion des espaces naturels et des zones humides à l'échelle de l'estuaire.

« L'île Nouvelle c'est intéressant comme une petite zone de laboratoire. Ce que je regrette un peu c'est qu'en parallèle de cela on ne puisse pas avoir une vision sur l'ensemble de l'estuaire. Qu'est-ce qu'on fait de ces données ? Parce que pour moi-même 300 ha ça revient au même qu'un hectare... Et L'île Nouvelle c'est pareil que Mortagne, ça restera deux petits aménagements, ce n'est pas L'île Nouvelle qui va changer la face du monde » (Gestionnaire)

⁵ Espace Naturel Sensible

« Nous notre boulot de gestionnaire c'est quand même d'avoir une gestion du territoire. Et je trouve que cela manque un peu... y compris pour le Conseil Général, on pourrait dire qu'ils pourraient porter cette vision générale » (Gestionnaire)

Cette impatience est corroborée avec les résultats du processus de renaturation. L'expérience Île Nouvelle peut tirer parti des bénéfices environnementaux d'ores et déjà perceptibles même si ces résultats, dans l'attente de l'ouverture au public, demeurent pour l'instant accessibles aux seuls gestionnaires et scientifiques.

« Sur l'île Nouvelle même physiquement, en termes de modification de milieux, je trouve que c'est frappant et que justement les changements on n'a pas attendu de les voir à des échelles qui ne seraient pas humaines et qu'on n'aurait pas pu voir. C'est vraiment frappant. Alors après est-ce que c'est transposable à l'échelle de tout l'estuaire ? Je ne sais pas » (Tech-Coll)

« Mais il doit y en avoir qui ont une vision plus large ne serait-ce que mes collègues qui font les suivis parce qu'ils croisent ça avec ou ils vont faire d'autres suivis parce qu'ils sont dans des réseaux et ils vont les faire ailleurs. Enfin tout semble converger vers le fait qu'on n'est pas sur des régressions. Mais après c'est pareil est-ce que c'est général ou est-ce que c'est quelques espèces et pas d'autres ? Je ne sais pas trop non plus. Quel est l'indicateur global ? » (Tech-Coll)

Le projet Île Nouvelle, comme opportunité d'aller au bout d'une démarche de renaturation

Un des apports essentiels du projet Île Nouvelle réside, selon les différents acteurs gestionnaires, dans l'opportunité de mener jusqu'à son terme une démarche de renaturation grande nature.

« C'est comme ça qu'on présente les projets à la fois de l'île Nouvelle comme de Certes c'est le fait de dire ce sont des lieux sur lesquels on a la possibilité d'aller jusqu'au bout de la démarche et dans un contexte de territoire disons relativement conséquents et identifiés comme étant des lieux environnementaux significatifs. Je veux dire que c'est une porte d'entrée significative mais qui doit être un moyen de renvoyer vers d'autres zones naturelles humides. On gère quand même 4000 ha en Gironde d'Espaces Naturels Sensibles ou de zones humides en direct ou avec des associations. En faire aussi un lieu emblématique, significatif, mais de retour vers le territoire. (...) Donc l'île Nouvelle pour l'instant c'est une mise en pratique à taille réelle de ce qui semble être un contexte positif pour reconquérir un certain nombre d'enjeux territoriaux en la matière. » (Coll-Elu3)

Dans cet esprit, il s'agit de faire de l'expérimentation Île Nouvelle, une démarche de vulgarisation de la connaissance et d'un certain nombre de pratiques.

« C'est-à-dire d'en faire non pas des lieux conservatoires mais qui soient régulés par rapport à la visite notamment, ce sont des lieux aussi de diffusion, de vulgarisation en la matière. » (Coll-Elu3)

Le projet Ile Nouvelle s'inscrit ainsi dans un partenariat élargi, qui nécessite de prendre en compte trois points essentiels pour aller au bout de la démarche.

Une évolution attendue de la position des scientifiques

Pour plusieurs gestionnaires, le projet de renaturation Île Nouvelle conduit les scientifiques à dépasser une position de simples observateurs pour adopter une position d'engagement plus forte vis-à-vis d'une transposabilité des démarches de renaturation à l'échelle plus large de l'estuaire. En cela, ils sont invités à prendre une responsabilité croissante dans la définition de références utiles pour la gestion.

« Au fond malheureusement je trouve que les scientifiques maintenant ils ont un os, ils le rongent. Ils peuvent faire ça aussi les scientifiques c'est-à-dire qu'ils restent juste sur leur thématique (...). Il y a eu des améliorations quand même. Mais quand on leur demande est-ce que c'est extrapolable ou pas ? Vu que ce qui s'est passé sur l'île Nouvelle, mais alors si on fait ça vers Saint-Ciers ? Ils répondent ça n'a rien à voir ! » (Gestionnaire)

Des références scientifiques indispensables

Au fil des expériences de dépoldérisation, il s'agit d'accumuler des références robustes permettant de valider des politiques de renaturation dans le long terme.

« (Les études,) Pour moi elles vont servir à quoi ? C'est d'apporter des éléments objectifs et non plus du discours même s'ils ne changent pas de discours, mais des éléments objectifs disant : « apprenez à vivre avec l'eau et voilà comment ça peut se faire. » (Gestionnaire)

« On n'est pas pressé d'avoir des résultats révolutionnaires, on sait qu'ils le seront. Mais ils seront simples, et ils seront ceux qu'on donne depuis le début. On s'adapte, on regarde ce que ça coûte et on voit ce que ça apporte à la nature. » (Gestionnaire)

« C'est vrai que l'on a partout des enjeux de reconquête, de restauration de milieux humides, de mise en place de mesures de compensation etc. Et en fait on n'a pas les outils conceptuels » (Administration)

La recherche partie prenante d'un partenariat collectif

La contribution des chercheurs est attendue de manière plus continue dans la définition de la stratégie des collectivités gestionnaires.

« C'est-à-dire c'est pour ça que c'est important d'avoir des partenaires de la recherche et de l'université sur place. C'est important de mettre à disposition des chercheurs des champs d'expérimentation mais ce qui est important c'est de voir comment ensuite il y a une réappropriation par la collectivité d'un certain nombre de ces données-là. » (Tech-coll).

Une vitrine pour une appropriation sociale de la démarche de renaturation

Pour les gestionnaires, l'île Nouvelle constitue également un défi pour réussir une réappropriation des espaces et des territoires oubliés par les habitants et les acteurs économiques de proximité.

« Ça veut dire que dans le cadre de la compétence en matière économique par exemple, lorsque les pêcheurs professionnels m'interpellent sur des enjeux importants du métier, c'est de voir comment le fait de faire de la renaturation sur l'île Nouvelle contribue à ce que la nurserie par rapport à ces espèces-là puisse réalimenter le milieu naturel des pêcheurs. Donc c'est-à-dire que c'est des connexions, parce que cette approche pour certains c'est de dire mais enfin on fait à nouveau une espèce de conservatoire. On vient sacraliser et puis bon, on ne s'occupe pas de la vraie nature ». (Coll-Elu3)

Le projet politique est non seulement de faire de l'île Nouvelle un lieu d'attractivité pour des visiteurs urbains mais également pour les riverains les plus proches.

« L'enjeu pour nous c'est qu'il faut que ce patrimoine-là qu'ils n'ont pas pu s'approprier parce qu'on ne pouvait pas y accéder on puisse permettre à ceux qui sont dans la proximité de le resituer dans leur propre environnement paysager, d'activité, de dévolution. Et qu'ils soient les premiers destinataires enfin un des premiers destinataires de la réappropriation de ce milieu. Donc ça veut dire oui il faut que ce soit un support de visite pour ceux de l'extérieur mais les premiers étrangers à visiter c'est tous ceux qui sont à côté. Et les amener

dans une démarche d'appropriation, maintenant vous allez pouvoir vous réapproprier ce qui est à vous. » (Coll-Elu3)

Quelles fonctionnalités écologiques à privilégier ?

- La portée de l'argument de dépoldérisation pour la protection contre les inondations.

Dans de nombreux contextes littoraux, la dépoldérisation est directement associée à des aménagements alternatifs à la protection, pour la lutte contre les inondations. (Goeldner, 2013, Diaw, 2015). Concernant la Gironde, les expériences de Mortagne et Île Nouvelle, participent-elles d'une telle stratégie ?

Pour les uns, en terme de zone expansion de crues, la surface concernée par la dépoldérisation de l'île Nouvelle n'est pas considérée comme stratégique « Ce n'est pas à la mesure des enjeux ». Pour d'autres au contraire, même si le volume de stockage potentiel est insignifiant à l'échelle de l'estuaire, le volet inondation a joué un rôle pédagogique en direction des habitants et des élus.

« Alors c'est aussi un argument sur le volet inondations, c'est des choses que l'on fait valoir d'ailleurs dans les dossiers réglementaires lorsqu'on veut faire quelques petits travaux sur des zones que l'on veut protéger (...) Le volet inondation a aussi joué dans la décision, dans l'orientation de gestion du site. On voit la difficulté qu'il y a sur le continent à trouver des zones d'expansion. Alors c'est certainement epsilon à l'échelle de l'estuaire de rendre 200 ha mais arriver à les trouver sur le continent il n'y a aucune commune qui veut les lâcher » (Tech-coll)

« ça commence à compter dans les consciences. Ce n'est plus le petit truc du Bobo, de l'écolo du Conseil Général ». (Tech-coll)

« Effectivement c'est d'ailleurs un des axes du PAPI d'intention c'est de mieux connaître [...] l'hydrographie et la topographie au niveau des îles pour affiner la modélisation justement des crues [...]. Parce qu'aujourd'hui on a un peu tendance à les soustraire d'un bloc ou partiellement des champs d'expansion de crue. » (Administration)

- Une contribution à la continuité écologique

La restauration de la continuité écologique représente une autre composante revendiquée par les acteurs gestionnaires. L'objectif affiché est de rétablir des fonctionnalités écologiques notamment celles exigées par la réglementation.

« [en parlant de l'île Nouvelle] On relie ça aussi au fait qu'on a des partenariats en matière de tout ce qui est espaces piscicoles et continuité écologique ; par rapport à des enjeux sur l'anguille, l'aloise et un certain nombre d'espèces et qu'on positionne aussi ce lieu pour relier cette expérimentation par rapport à ce qui est conduit plus globalement en la matière » (Coll-Elu3)

« On est en lien avec la DREAL, la DDTM, essentiellement. Il y a des points très positifs quand par exemple l'île Nouvelle est également classée dans les priorités du plan de gestion de l'anguille. On est rentré volontairement parce que cela répond aussi à nos objectifs que l'on poursuit ici sur ce Plan de Gestion des Anguilles. Notamment sur l'île Nouvelle où il y a un ouvrage qui est ciblé et pour lequel et bien ça fait l'objet de dossiers réglementaires avec les services de l'État il y a des travaux qui vont venir là je dois lancer la consultation prochainement » (Tech-coll)

2.2 L'estuaire, les îles et leurs valorisations touristiques

Démarche

La politique de renaturation mise en œuvre par le CD33 implique une ouverture au public et donc une prise en compte des stratégies de développement territorial en lien avec la fréquentation touristique. Une enquête récente auprès des touristes de l'estuaire de la Gironde montre que la moitié d'entre eux ont visité au moins un site culturel et 30% au moins un site naturel, parmi lesquels 20% ont pratiqué une activité en lien avec le tourisme fluvial (Ben Othmen, 2013, p. 105). Quelle place peut occuper l'île Nouvelle dans ce développement touristique de l'estuaire ? Que pensent les protagonistes de cet espace de l'ouverture de l'île ? Fait-elle partie de leurs préoccupations et à quels titres (écologique, sociale, économique) ? Comment ces préoccupations s'articulent-elles ensemble ? Pour répondre à ces questions, une enquête par entretiens semi-directifs a été réalisée auprès d'un panel de 25 acteurs du domaine touristique et de loisirs. Considérant à la suite de Cazes (1992) que le tourisme est constitué d'une grande diversité d'acteurs, nous nous focalisons sur seulement quatre catégories (cf. méthode et matériaux), impliquées dans la valorisation de l'environnement estuarien :

- la valorisation privée portée par les professionnels (bateliers et croisiéristes) (pro1 à pro9) ;
- la valorisation entre publique et privée des offices du tourisme (col1 à col4,) ;
- la valorisation publique portée par les collectivités territoriales (col5 à col11) ;
- la diffusion/vulgarisation/médiation patrimoniale mise en œuvre par les services de l'Etat et les associations (etas1 à etas5).

Chacune de ces catégories interprète à sa manière la valorisation touristique, ce qui permet de rendre compte de la diversité des représentations de l'île Nouvelle et de son environnement, notamment sur les questions du patrimoine et de l'activité fluviale. Les résultats de l'analyse des entretiens sont présentés dans trois parties, la première révèle les synergies entre patrimoine culturel et naturel sur l'espace estuarien, la deuxième mesure l'importance du tourisme fluvial pour le développement touristique de l'estuaire. Enfin la question des équilibres entre activités touristiques et milieux à préserver est soulevée dans la troisième partie, afin de saisir les différentes formes de valorisation envisagées par les acteurs publics et privés. Dans chacune des parties, visions opposées et points de compromis sont mis en exergue.

L'estuaire de la Gironde, une destination touristique ?

Si l'estuaire de la Gironde n'est pas à proprement parler une destination touristique au regard du potentiel d'attractivité du littoral atlantique ou de Bordeaux, il possède un certain nombre d'atouts qui pourraient le transformer en une vraie « destination » pour l'Aquitaine. Avec trois sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO sur ses rives ou à proximité -Saint-Emilion (1999), Bordeaux (2007) et le Verrou de l'estuaire composé de la citadelle de Blaye, de Fort Pâté et de Fort Médoc (2008)-, il dispose du potentiel pour devenir un véritable « aimant touristique ». L'essor de l'activité fluviale n'est pas étranger à cet engouement. Pour les professionnels du tourisme « plus il y aura des bateliers et des paquebots fluviaux, plus on parlera de la destination estuaire » (col2, p.20), car pour le moment les touristes ne viennent pas l'été sur l'estuaire de la Gironde. Pour les bateliers de Bordeaux, la citadelle de Blaye constitue déjà un point fort de leurs balades (pro2, p.228), à l'inverse pour les bateliers situés sur l'estuaire, c'est Bordeaux qui est devenu depuis deux ans un aimant : « une nouvelle porte d'entrée, entre le nouveau pont et la cité du vin, c'est incroyable. On rentre dans

une métropole ! » (pro8, p. 556). Mais cet engouement on le doit aussi à une offre touristique locale dissociant rarement culture et nature et à un tourisme de « nature » en développement.

Le triptyque de l'offre touristique locale

Pour les offices du tourisme (OT), « l'estuaire est devenu une attraction » (col1, p.3). Il a permis de sortir d'un « monotourisme », centré sur le vin. Bien qu'omniprésent, l'œnotourisme ne constitue plus la seule offre touristique, mais participe au développement du triptyque : vin, monument historique et estuaire. Les offres touristiques s'intéressent désormais à « toutes les questions qui tournent autour de l'œnotourisme, du patrimoine bâti et du patrimoine naturel avec la découverte de l'estuaire et les balades. » (col2, p.23). Et c'est sur « ces trois pieds que l'offre touristique se structure » (col4, p.52), trois pieds largement interdépendants. La structuration de l'œnotourisme, au début des années 2000, n'est pas étrangère à l'émergence d'un tourisme fluvial et estuarien. En effet, cette forme de tourisme ne s'est pas contentée de la visite des châteaux et des dégustations de vin qui ne touchent qu'une partie du public. Elle offre aussi des balades dans les vignobles, notamment sur les coteaux avec vue sur l'estuaire. « Tout ce processus a contribué à une réappropriation estuarienne » (col4, p.49). Les croisiéristes s'appuient sur ce triptyque, n'hésitant pas à mettre la nature au premier plan :

« Quand vous faites le Médoc vous êtes en pleine nature, quand vous faites le Sauternes vous êtes dans la nature c'est magnifique. Donc c'est vrai que lorsque l'on dit le vin je simplifie, je raccourcis mais le vin c'est tout, la vigne, la façon de faire le vin mais aussi lorsqu'ils se promènent dans les vignes quand ils vont discuter dans les châteaux c'est un tout : la nature, l'architecture et la dégustation. Les gens sont très contents. » (pro09, p. 617)

Les guides, mentionnent que l'estuaire est une destination qui comprend à la fois « le plus beau vignoble du monde, les plus beaux patrimoines historiques du monde et la plus belle nature du monde » (col1, p.3).

Cet excès de superlatif de la part des professionnels du tourisme local cache pourtant quelques nuances. En effet, pour d'autres acteurs, cette imbrication « culture/nature » est moins nette, parce que le tourisme, la plupart du temps, se veut culturel et donc basé essentiellement sur le patrimoine bâti (col11, p.259). Les croisiéristes non plus n'hésitent pas à dire que leur clientèle recherche des croisières culturelles, où l'estuaire n'est qu'un support de déplacement commode permettant d'accéder sur un très petit espace à une grande diversité de sites riches architecturalement allant des grandes villes aux petits villages (pro3, p.390). Si le vin fait partie de cette richesse culturelle, les croisiéristes considèrent qu'ils ne peuvent se contenter de quelques visites de châteaux et de dégustation, leur clientèle haut de gamme saturerait. Ils apprécient l'estuaire en raison de son patrimoine culturel riche et diversifié, d'autant plus que la navigation n'y est pas centrale (pro03, p. 381- 382). Dans ce contexte comment un tourisme de nature peut-il se développer ?

Un tourisme de nature « en construction » ?

L'Aquitaine a la réputation d'une région à la nature préservée. Son attractivité tient beaucoup aux grands espaces dont elle dispose mais aussi à une nature accessible, proche des lacs ou de l'océan. Elle dispose d'« un patrimoine naturel extraordinaire » (col7, p.104), qui n'est pourtant pas exempt de paradoxes. Les communes littorales ont intégré, depuis déjà plus de 40 ans, le principe selon lequel les espaces de nature valorisent leur territoire (etas1, p.194). C'est pourquoi sur le bassin d'Arcachon, considéré comme un lieu de séjours touristiques parmi les plus prisés et fréquentés du département de la Gironde, la valorisation de la nature y apparaît comme une évidence. Si le littoral

a compris l'intérêt de favoriser la nature, il semble que cet intérêt soit moins développé sur l'estuaire alors qu'il paraît à première vue beaucoup plus « nature » que le bassin d'Arcachon. Plusieurs raisons expliquent ce moindre intérêt.

D'une part, le tourisme de nature n'a été identifié par les OT de l'estuaire que très récemment (fin des années 2000) et plus spécifiquement comme un tourisme de sport de nature, qui touche une clientèle différente, attirée par la découverte des paysages, de l'estuaire, des îles, des marais, des jalles ... (col2, p.16). Cette clientèle est à la recherche de tranquillité, de patrimoines insolites et de déplacements doux (randonnées à pied ou à vélo). Les brochures touristiques mettent l'accent sur l'image de cette nature :

« Majestueux, magique, grandiose c'est la Gironde, le plus grand estuaire d'Europe sauvage et préservé ici c'est la nature qui guide l'homme dans les petits ports de Saint-Julien-Beychevelle ou de Saint-Estèphe vous trouverez le calme, un instant de communion avec la nature pour une sieste, un pique-nique ou une randonnée. C'est depuis le port de plaisance de Pauillac ou de Saint-Seurin-de-Cadourne que vous pourrez embarquer pour une balade sur le fleuve ou une escale sur les îles de Pâtiras, de l'île Margaux ou de l'île Nouvelle ». (col1, p.4)

Si la rhétorique semble s'adresser à tous, les professionnels font la différence notamment quand il s'agit d'aller sur les îles. Pour eux, il existe deux types de public, celui intéressé par la découverte de la nature et de la culture et celui des « simples » touristes. Quand l'île Nouvelle était ouverte au public, les premiers ont jugé sa visite très satisfaisante, les seconds ont par contre été très déçus : trop chaud, pas de liberté de mouvement, guide obligatoire, pas d'ombre, pas d'abris, pas de toilettes ... Ce qui poussait certains professionnels à préciser « que l'île nouvelle n'était pas une destination touristique, que c'était plus pour des initiés, surtout quand les gens hésitaient [à la visiter] » (pro2, p. 228-229).

D'autre part, la découverte de la nature « ordinaire » n'est pas aujourd'hui une filière touristique à part entière ; elle ne constitue souvent que le cadre du séjour en attirant un public sensible aux environnements naturels, pris au sens large :

« Il y a des forêts, des arbres, des plans d'eau, des vaches, des arbres ... C'est ça la nature pour le commun des mortels. Ce n'est pas l'environnement préservé. C'est la nature. Ce ne sont pas des zones humides. C'est la nature commune. Vous voyez ils vont percevoir un champ cultivé comme de la nature. Et pourtant c'est un champ cultivé. Mais c'est de la nature. » (col8, p.105)

En bref, « tout ce qui est vert est naturel. Vert et avec des oiseaux ! » (col9, p.127). Même si les touristes sont attirés par les espaces viticoles, les îles ne les laissent pas indifférents. Elles permettraient notamment de diversifier l'offre des séjours, en insistant sur la nature contrastée de l'estuaire : des rives cultivées aux îles plus « sauvages ».

Un attrait partagé pour les îles

Même si les gens ne savent pas trop à quoi s'attendre, c'est « le mot île qui les fait rêver » (pro02, p. 228), « les îles c'est magique [...] même une île au milieu de l'estuaire ça fait rêver » (pro04, p. 235). Si l'estuaire développe son offre touristique avec les sites UNESCO et les châteaux, les îles seront elles aussi au cœur de cette offre bien évidemment (etas1, p. 173), parce que les îles ont un caractère mystérieux, c'est un peu exceptionnel de débarquer sur une île (col02, p. 23). Si le mot « île » est attractif, la traversée en bateau l'est aussi (etas1, p. 215) : « c'est merveilleux de naviguer sur l'eau c'est dépaysant ça apporte un agrément à la sortie que le transport en bus n'apporte pas ».

(col01, p. 9). La navigation permet de découvrir à la fois l'estuaire et ses îles, des milieux mouvants, construits et déconstruits avec ou sans intervention de l'homme :

« Quand on parle des îles c'est un milieu qui vit, qui disparaît, qui naît et qui se transporte ». (etas3, p. 271)

« Qu'est-ce-que l'estuaire, le phénomène des marées, toute la faune, la flore, ce que l'on peut trouver sur les îles. Elles ne sont pas seulement des espaces naturels [...] elles ont toujours été guidées par l'homme » (col2, p.23)

« Généralement, on faisait sur le bateau une conférence sur la formation des îles, de la fin du néolithique jusqu'à la mise en valeur au XIXème. Ce sont deux époques différentes, avant le phylloxéra puis après le phylloxéra, donc il y a toute l'approche historique et archéologique » (estas5, p. 331)

Ces discours portés par les acteurs publics sont partagés par les acteurs privés et notamment par les bateliers qui naviguent depuis plusieurs années déjà sur l'estuaire :

« Il faut le faire découvrir cet estuaire. Il faut le rendre magique. La Garonne par exemple on connaît la façade bordelaise désormais qui est magnifique, il n'y a pas que la façade bordelaise [...] » (pro09, p. 573)

« L'intérêt c'était quand même de donner à voir l'archipel, le grand intérêt de l'estuaire à cet endroit la confluence bien sûr, la naissance de l'estuaire et puis cet archipel qui quand même est fascinant, les îles ici » (pro1, p. 139-140).

Si les îles constituent un attrait incontestable et partagé par la plupart des acteurs de la valorisation, leur accès est cependant conditionné au développement d'un tourisme fluvial.

Un tourisme fluvial en développement

Le tourisme fluvial regroupe l'ensemble des activités touristiques qui sont pratiquées sur les rivières, les fleuves ou les canaux. La croisière est une de ses déclinaisons, qui mêle tourisme et loisirs, voyage et mode de déplacement. Elle s'inscrit dans le transport de passagers par bateau, dans le but de vivre une expérience nautique à des fins ludiques et pas dans le but de franchir un obstacle (Woessner, 2006 ; Grenier, 2008). Selon la durée de la croisière, les passagers ont le choix entre des bateaux de promenade (mini-croisières de quelques heures à une journée) ou des paquebots fluviaux (croisières de plusieurs jours). En Gironde, les croisières commencent à peine à émerger. « Il y a des opérateurs privés qui se sont mis sur le circuit [du tourisme de croisière] et ça a l'air de fonctionner. Ce ne sont pas les 300 000 passagers de l'UBA mais ça marche, sinon ils ne seraient pas là ! » (col11, p.257). En effet, au début des années 2000, les bateaux transportant des passagers étaient rares sur l'estuaire.

« A l'époque on ne pouvait même pas prendre une barque pour aller sur l'estuaire. Et je peux sans fausse modestie dire que nous sommes vraiment à l'origine, en tout cas nous avons vraiment été les précurseurs du tourisme fluvial sur l'estuaire de la Gironde. [...] Moi la seule chose que j'ai réussi à faire dès 2001 ou 2002, c'est de louer une péniche qui s'appelait la Royale et depuis le port de plaisance, on faisait des petits ronds dans l'eau d'une heure à peu près » (Col01, p.1).

Aujourd'hui cette activité fluviale, essentiellement privée, se partage entre des bateliers (compagnies locales spécialisées dans les mini-croisières) et des croisiéristes (compagnies nationales ou internationales qui proposent des croisières de plusieurs jours). Comme le tourisme de nature, le tourisme fluvial émerge à peine, et cette émergence fait apparaître un certain nombre de difficultés mais un intérêt certain pour l'estuaire.

Un développement très récent des croisières

La Gironde, la Garonne ou la Dordogne, contrairement à d'autres fleuves français, n'ont qu'une histoire très récente de la croisière. «La région n'a jamais développé quoi que ce soit par rapport au fluvial, bien au contraire » (pro07, p. 501). Depuis la fin des années 2000, les bateliers et les croisiéristes sont pourtant en plein essor et leurs prestations sont connues par l'ensemble des acteurs de la filière touristique. Ils travaillent souvent en synergie avec les OT, qui organisent les escales (appontements, billetterie, guides, autocaristes ...).

Au nombre de huit, les bateliers proposent des balades de 1h à 2h, à la demi-journée ou à la journée (Annexe 1, Tableau 1). Au cours de ces balades en général commentées, nature et culture se mêlent, le concept initié dès le début des années 2000 est en pleine expansion, même si les circuits ont tendance à partir plus volontiers de Bordeaux et parfois à rester à proximité de Bordeaux :

« Tous les dimanches départ à 15h avec une balade d'une heure pour la découverte du verrou de l'estuaire et des îles. Le trajet partait du port de Lamarque en longeant la rivière rive gauche avec ses carrelots, ses jalles, puis retour vers Fort-Médoc en passant par l'île Nouvelle » (col02, p.18).

« Le bateau va partir de Bordeaux avec des personnes à bord. Il va arriver jusqu'à Pauillac avec une navigation estuarienne et toute l'explication et la découverte du vignoble, du fleuve, des îles.... Il va déposer ses clients à Pauillac qui vont être pris en charge par des bus, des bus qui eux seront venus chargés de Bordeaux avec des clients qui se seront arrêtés visiter un château sur la route... Et les groupes vont se croiser » (col01, p.5)

« Nous on navigue sur Bordeaux, c'est deux heures de navigation, parce que l'on ne va pas jusqu'au Bec d'Ambès. On mise sur le fait que la clientèle vient de Bordeaux, même pour les étrangers, c'est Bordeaux qui est important » (pro06, p. 482)

En 2015, cinq croisiéristes disposaient de six paquebots fluviaux amarrés à Bordeaux (cf. Annexe 1 Tableau 2). Leurs séjours sont bien rôdés, les visites à terres alternent avec nuits aux ports et navigations. Guides et autocaristes locaux sont mobilisés pour accompagner les touristes à la découverte du patrimoine avant tout viticole (Cognac, Saint-Emilion, Sauternes, Médoc ...). Si l'œnotourisme y est central, les îles, par contre, ne font pas partie pour l'instant de leur programme.

« Ils font plusieurs escales à Blaye, Pauillac, Bordeaux. Ils font des escales et la visite de la citadelle ou du village... Je sais qu'ils vont à Saint-Emilion faire la dégustation de vins ou dans les chais à Cognac pour la compagnie Viking. C'est une clientèle qui elle est déjà sur l'estuaire et qui n'est pas en demande forcément des îles » (col03, p.33).

« Que ce soient autocaristes, les guides, c'est pareil c'est du local. Nous on a une personne en charge à bord que l'on appelle le *cruise-manager* mais dès que l'on arrive en excursion c'est tout de suite quatre guides. Bon c'est pour chaque excursion. Une fois de plus ce sont des gens, des locaux que l'on fait vivre [...] Et puis on les occupe bien ! Il y a des guides qui nous disent « ah ben je ne fais que ça, que les bateaux, je n'ai plus besoin de faire autre chose j'en ai trop, j'en ai même de trop ! » (pro03, 380)

Les retombées économiques sont notables notamment pour les escales. Les offices du tourisme (OT) s'en réjouissent, les bateliers aussi tout en regrettant de ne pas avoir plus de bateaux pour répondre à une demande exponentielle :

« Ca commence le tourisme de croisière. 130 personnes par croisiériste, l'année dernière une trentaine d'escales je crois. Donc ça commence » (col03, p.33).

« En 2013, avec uniquement deux bateaux, on a généré 6000 passagers pour 188 270 euros de chiffre d'affaires pour uniquement deux bateaux. Ça c'est la somme qu'ils ont laissée à

l'OT puisque nous l'OT on est leur agent d'escale pour organiser leur excursions. [...] Plus 23 000 euros de taxe d'accostage au port » (col01, p.10).

« Ils [les paquebots fluviaux] ne sont pas du tout des concurrents, ce monde sur le fleuve attire encore plus les gens vers le fleuve. C'est sûr que pour nous ça ne peut être que bénéfique. Plus il y a de bateaux, mieux c'est. » (pro02, p. 239).

Alors que certains acteurs en charge de la médiation culturelle pensent que les bateaux-paquebots ne sont pas adaptés à la découverte de l'estuaire, d'autres pensent qu'il y a de place pour ces deux formes de navigation fluviale.

« Moi j'ai beaucoup cru à la navigation de petites unités [...] je suis un peu perplexe devant les grosses unités. Les grosses unités qui créent là un certain type de tourisme, qui ne rapportent rien aux îles parce que ces gens-là ne s'intéresseront pas aux îles, ils s'intéresseront au Médoc, aux vins, ils vont faire de l'œnotourisme, ils ne s'intéresseront pas aux îles. » (etas02, p. 286-287)

« Les petits bateliers auront toujours de la place. Ils connaissent les endroits et puis quand il n'y a pas Blaye il y a Pauillac pour moi il n'y aura pas de problème la seule chose et c'est une réalité c'est qu'il faut que ce soit de bons navigateurs. Un gros bateau ne peut pas aller partout sur l'estuaire ». (etas01, p. 172)

Enfin pour certains professionnels du tourisme (public et privé), naviguer sur le fleuve pour les touristes ne va pas encore de soi, il est beaucoup plus évident « d'aller au miroir d'eau » (pro06, p. 496), sur le littoral ou le bassin d'Arcachon (col7, p.78 ; col11, p. 258). La navigation n'est pas non plus évidente, si elle comprend des atouts, subsiste un certain nombre de contraintes.

Une navigation particulière sur un espace particulier

L'estuaire de la Gironde a des particularités, que n'ont cessé de nous rappeler les acteurs rencontrés. Il est une entité géographique, sur laquelle se superposent des entités culturelles (langue d'oc et langue d'oïl), des limites administratives, des limites de navigation, mais aucune ne coïncide. « C'est un vrai patchwork » (etas2, p. 207). En effet, les limites latérales changent en fonction du sujet. Quand on parle de navigation, la limite amont c'est le pont de pierre à Bordeaux et c'était Libourne avant la construction du pont du Mascaret ; si on s'intéresse au phénomène hydrodynamique, c'est la limite de la marée, on peut aller jusqu'à La Réole, enfin la limite de salure des eaux s'arrête au Bec d'Ambès. Quant à la limite aval, elle est située entre la pointe de Grave et la pointe de Suzac pour le domaine maritime (cf. Annexe 2). Les habitants des îles (les îlouts) avaient également leur propre représentation des limites de l'estuaire. Pour eux, la Gironde n'existait pas, ils la nommaient « la Rivière » avec un grand « R », en distinguant trois rivières et une mer :

« Il y avait la rivière de Libourne c'est la Dordogne, il y avait la rivière du Médoc entre l'île Verte et le Médoc, il y avait la rivière de Bordeaux du Bec d'Ambès en remontant vers Bordeaux, et après Pâtiras il y avait la mer de Bordeaux » (etas3, p. 297)

Les croisiéristes et les bateliers se sont appropriés ces « *trois rivières* », qui mènent pour la partie aval à Pâtiras et pour les parties amont à Libourne sur la Dordogne et à Cadillac en passant par Bordeaux sur la Garonne. Alors que les bateliers de Bordeaux investissent en priorité les parties amont (sauf ceux situés sur la partie aval), les croisiéristes qui se trouvent limités en termes de kilomètres parcourus n'hésitent pas à investir aussi bien l'amont et l'aval.

« On avait un peu peur du peu de la navigation mais *a priori* ce n'est pas problématique, en tout cas ça ne l'est pas si on arrive à aller à Cadillac. Ça peut paraître surprenant mais la notion de Cadillac elle est pour nous super importante [...]. Voilà, on ne navigue déjà pas

beaucoup, le vendredi on fait l'aller-retour, on part le matin on va à Cadillac on revient le soir, si on ne peut pas y aller ça a un impact négatif énorme sur la qualité de la prestation ». (pro03, p. 382)

Si le plan d'eau n'est pas très étendu, il présente cependant un certain nombre d'atouts qui parviennent à pallier pour le moment un certain nombre de contraintes. Les professionnels de la navigation fluviale sont unanimes quant aux atouts. L'atout principal est sans conteste le paysage, le paysage vu depuis l'eau, auquel s'ajoute la dynamique du fleuve avec notamment le mascaret :

« L'intérêt c'est de donner à voir d'abord la confluence, la naissance de l'estuaire, puis cet archipel qui quand même est fascinant, les îles ici ». (pro01, p. 140)

« Quand on est venu faire des repérages, on s'est promené sur l'eau, on s'est promené à terre et on a vu, l'estuaire en plus c'est quand même un endroit pas très ... à part la lagune de Venise, dans la navigation fluviale on n'a pas une étendue d'eau comme ça, aussi large, aussi grande, aussi spécifique ». (pro09, p. 601)

« C'est plus large, plus monotone, la couleur de l'eau n'est pas très attrayante, mais bon ça c'est particulier. A côté de ça, la chose qui plaît beaucoup par exemple c'est le mascaret. Alors quand il y en a et quand on a la chance d'avoir de bons coefficients, surtout quand on est à Libourne, on en parle « attention il y a le mascaret, vous allez le voir » et effectivement lorsqu'il y a de gros coefficient ben voilà c'est sympa ! » (pro03, p. 385)

Les professionnels sont également d'accord quant aux contraintes. Même s'ils s'en accommodent, ils sont soumis à des restrictions qui sont draconiennes (pro03, p.367). Ces restrictions de navigation sont de plusieurs ordres. En premier lieu l'espace sur lequel ils naviguent est soumis à la marée, la navigation n'y est pas aisée, les courants rendant les manœuvres délicates (pro01, p. 155). La marée dicte en conséquence leurs programmes. Certains s'inquiètent également de la pérennité de ces navigations, avec l'aggravation des étiages en raison d'une récurrence possible des périodes de sécheresse :

« On ne navigue pas n'importe quand sur la Dordogne, parce qu'à marée basse on ne passe plus. En revanche, il faut attendre la marée basse pour passer sous le pont de pierre » (pro03, p. 368).

« Si la marée monte avec un fort coefficient, là où je mets deux heures pour aller à Blaye il me faudra quatre heures et demie. Et comme je vais revenir forcément à contre marée, il me faudra encore quatre heures et demi. Je vais donc être obligé de mettre les moteurs à fond et consommer trois fois plus ! ». (pro05, p. 448)

« En fait tous les bateaux se retrouvent coincés en gros entre Bordeaux, Pauillac, Blaye et Bourg. Donc admettons que l'on ait une saison de sécheresse... l'année prochaine ou dans deux ans et que l'on se retrouve avec 10 ou 12 bateaux de 110 mètres ils vont faire comment sur ces quatre points ? Alors qu'à beaucoup d'endroits ils ne peuvent pas être plus de deux ». (pro07, p. 540)

En second lieu, les escales sont un sujet constant de préoccupations des croisiéristes et des bateliers. Traditionnellement, le principe de navigation sur l'estuaire s'est toujours basé sur des pontons et des cales empierrées : « sur les cales, il n'y avait pas besoin ni d'accrochage, ni de ponton comme on en fait aujourd'hui dans les haltes nautiques notamment où il faut les planter des pieux dans la vase... C'est autre chose et surtout d'autres investissements (etas01, p. 164). Pourtant les communes n'hésitent pas à s'équiper en demandant des aides aux collectivités : « plus ça va et plus on a des projets. C'est vraiment un domaine on l'on n'a pas suffisamment anticipé l'essor. Depuis deux ou trois ans, on reçoit énormément de demandes de subvention » (col9, p.85). Si les aménagements des

escales préoccupent les acteurs publics, les acteurs privés s'offusquent quant à eux du prix exorbitant de ces mêmes escales, même s'ils n'en sont pas sûrs : « Je crois que le droit d'escale d'un 100-110 mètres à Libourne je crois que c'est 25 000 euros par an plus tant à l'accostage plus l'électricité, c'est un scandale ! » (pro07, p. 515-516). Alors que ces prix excessifs risquent de limiter à terme le développement de l'activité fluviale, les aménagements des escales ou plutôt leur non-aménagement commencent à questionner. D'un côté, les collectivités publiques, en charge des haltes nautiques, se trouvent face à un dilemme quant aux investissements potentiels. Elles doivent à la fois penser à des stratégies à long terme (développement du tourisme fluvial) qu'elles ont du mal à maîtriser, en raison de la diversité des acteurs, mais aussi à une gestion des flux et des plannings à très court terme, qui s'impose avec l'arrivée des croisiéristes (col04, p. 51). Elles ne sont pas toutes prêtes à faire les investissements nécessaires. D'un autre côté, les croisiéristes poussent à ces investissements pour rendre les escales plus viables. Pour le moment dans la région, aucune escale ne regroupe les quatre éléments nécessaires au bon fonctionnement d'une croisière à savoir une zone de débarquement et d'embarquement des passagers, un accès pour les véhicules lourds, des branchements en eau potable et des moyens d'évacuation des déchets (pro3, p. 378).

Même si ces atouts et contraintes paraissent nous éloigner de notre problématique, elles sont pourtant nécessaires afin de comprendre les équilibres qui sont en train de se jouer sur l'estuaire de la Gironde et qui auront inévitablement un impact sur les îles.

Tourisme et nature : un équilibre complexe.

Les différentes formes d'équilibres

L'ouverture d'un espace naturel sensible pose inévitablement la question de l'équilibre entre une « mise sous cloche » et l'accès au public (col10, p. 194). Même s'il ne s'agit plus de protéger à tout prix la nature de l'homme comme dans les années 1970, l'ouverture au public ne peut pas être envisagée par certains sans un règlement : « Il y a un règlement pour être sur la route. Un espace naturel, c'est pareil. Et ça c'est très dur à faire » (col9, p. 132). D'autres imaginent plutôt un point d'équilibre d'ordre économique. Le site doit être rentable jusqu'à une certaine limite et on s'organise dans ce sens :

« On se dit qu'on veut qu'il y ait tant de personnes et que ça rapporte tant et on s'organise pour que ça rapporte tant. Pour ça il faut mettre des moyens en termes de promotion. Il ne faut pas qu'il y ait plus de moyens de promotion que d'argent généré par la promotion sinon il y a un souci » (col5, p.67-68).

Les offices du tourisme ont une vision sensiblement différente de celles des collectivités. Pour eux l'entre-deux est compliqué. Soit la protection environnementale est prioritaire, on assume alors des ouvertures « raisonnées », parce qu'on sait que le milieu ne supportera pas au-delà d'une certaine pression humaine. Soit la préférence est à l'exploitation économique, donc on ouvre, tout en sachant que cela aura des incidences sur la nature. Dans ce dernier cas l'idéal sera de trouver alors d'autres endroits que l'on va sanctuariser pour compenser (col3, p. 43). Tous ont conscience qu'une ouverture au public a des conséquences sur le milieu naturel et idéalement il faudrait qu'elles soient le moins négatives possibles (col2, p. 21). Ils ne se positionnent cependant pas sur une solution optimale.

Si l'équilibre nature et accès préoccupe la plupart des collectivités, les professionnels sont plus soucieux des équilibres et déséquilibres que peuvent générer les activités fluviales certes complémentaires mais n'ayant pas le même poids économique : « Nous [les bateliers] on a besoin d'eux [les croisiéristes] parce que ce sont eux qui vont nous créer des pontons et eux ils ont besoin

de nous » (pro04, p. 424). L'estuaire est grand et il y a de la place pour tout le monde. Par contre, il y a peu d'escales et les choix politiques favorisent plus aujourd'hui les grosses unités (croisiéristes et même paquebots) que les petites (bateliers). Les acteurs de la médiation patrimoniale sont également inquiets ; ils trouvent « qu'on jure énormément par les gros bateaux qui arrivent » et « que l'on peut facilement évincer un bateau (implicitement plus petit) en ne lui donnant pas le droit d'accoster à un quai » (etas1, p. 351). Pour eux, la réponse se fera par la réglementation de la circulation et des appontements dans l'estuaire, notamment sur les îles : le gestionnaire devra à terme prévoir « une centralisation des accès, par une organisation des appontements, surtout pour éviter tous les chemins comme on a parfois à Cordouan » (etas01, p. 351). Si les équilibres sont très centrés sur les accès et les déplacements sur l'estuaire, ils n'évitent cependant pas la question centrale de la dépoldérisation.

Pour ou contre la dépoldérisation

La dépoldérisation est une question locale. Cette affirmation est confirmée par le fait que les croisiéristes, d'origine nationale ou internationale, ne se sentent pas du tout concernés par cette question. Si cette question est locale, elle s'inscrit pourtant dans un ensemble de réflexions qui le sont beaucoup moins, notamment celles de la relation de l'homme à la nature. L'île Nouvelle à ce titre cristallise plusieurs représentations, en relation avec le maintien ou non des digues. Comme on le rappelle dans l'introduction, les îles n'ont d'existence qu'à travers la création et l'entretien des digues. L'île Nouvelle présente à ce titre deux facettes originales : le Sud offre un ponton, des digues, un village et une zone humide en cours de renaturation, autrement dit une nature « domestiquée » dans laquelle on peut se balader en toute quiétude ; à l'inverse le Nord dépoldérisé fait peur, il marque le retour à la nature « sauvage » (col09, p.128). Que le choix porte sur la renaturation ou la dépoldérisation, l'homme veut tout maîtriser. Certains acteurs dénoncent cette maîtrise totale, en précisant que la nature est la plus forte :

« C'est elle [la nature] qui dépoldérise, ça n'est pas l'homme. Dans 100 ans, ces îles seront passées sous l'eau. Donc la renaturation ... [...] On se donne bonne conscience en se disant que l'on contrôle la situation, on ne la contrôle pas tant que ça ! » (etas4, p. 336).

« La dépoldérisation, c'est un boulot très difficile mais soit on le fait nous-même soit on laisse faire. Donc de toute façon, je pense que l'océan le fera tout seul ». (col9, p. 134)

Pourtant la plupart des acteurs insiste sur le fait que ces îles font partie du patrimoine et qu'il est important de maintenir les digues, non seulement pour protéger le bâti mais aussi pour donner à voir aux visiteurs. La nature seule ne constitue pas un objet touristique, il faut y mêler l'histoire de ces îles, et « leur histoire, c'est l'empreinte de l'homme et l'empreinte de la nature qui se rencontrent » (etas3, p. 266). Quels que soient les acteurs locaux, les digues font absolument partie de cette histoire :

« Si vous désendiguez ou si vous laissez à la nature le Nord, à marée haute ou par grand vent l'eau va rentrer et va venir jusqu'au Sud donc il va falloir recréer une digue à l'endroit approximatif où était le vasard (qui séparait les deux îles). Eh oui ! Sinon le Sud disparaît ! » (etas03, p. 266).

« Votre survie c'est d'avoir des digues, si vous n'avez pas de digue vous êtes mort sur l'île » (pro04, p. 430)

« Les îles par définition si elles sont endiguées elles sont humaines. Mise à part l'île Pâté qui était un peu particulière, mais les autres on faisait une digue et de la culture dessus. De l'élevage dans un premier temps, ensuite de la vigne après la crise de phylloxéra » (etas2, p.218).

[En parlant des îlots] Ils ont vécu là, ils ont travaillé là, certains sont nés là donc c'est un peu chez eux quoi. Oui mais eux, ils ont peut-être une légitimité même s'ils sont assez humbles. Ce que je veux dire c'est qu'il y a une part d'eux qui est en nous... c'est plus juste de dire ça en fait et ça représente une partie importante de leur histoire et donc quand vous avez passé des années à contraindre effectivement le fleuve avec une digue, à contraindre ces espaces, à les mettre en culture... et puis d'un seul coup vous apprenez qu'on laisse faire ça, c'est incompréhensible. (col10, p.149)

Même les visiteurs ne comprennent pas toujours la dépoldérisation ; ils pensent déjà que la protection de la nature, l'éducation à l'environnement ne sont pas des métiers sérieux, alors « dépoldériser pour laisser revenir l'estuaire, les plantes, ... ça n'est même pas concevable » (col07, p. 114-115). Au final, « faire disparaître les îles, c'est faire disparaître une partie de ceux qui y sont nés, qui y ont vécu : quand vous êtes îliens, vous n'êtes pas complètement sur la terre ferme, vous n'êtes pas complètement dans l'eau, vous n'êtes pas complètement sous l'eau, [...] vous êtes au milieu d'un croisement de tas de choses. Et ça peut être lourd à porter avant que l'on comprenne que c'est une richesse incroyable ! » (etas04, p.337). Même si « les gens qui ont habité sur les îles savent très bien qu'une île ça se forme et ça se déforme [...], ils étaient contents quand même qu'elle soit maintenue. » (col06, p. 71).

Une ouverture de l'île pour quel tourisme ?

À première vue, l'île Nouvelle pourrait être assimilée à une forme de tourisme, qualifiée d'*écotourisme*⁶ et associée au *slowtourisme* (issu du mouvement slow né dans les années 80 en Italie), qui inclut à la fois des mobilités douces (cyclotourisme, tourisme fluvial, randonnée, ...) et la recherche d'une expérience authentique et proche de la nature. Même si les professionnels du tourisme sont sensibles à l'écotourisme sur les terrains locaux, ils l'associent rarement à une filière (col08, p. 96). Ils ont cependant bien conscience que l'écotourisme est avant tout un comportement, des « comportements respectueux de l'environnement » (col11, p. 250-251). L'écotourisme ne se limite donc pas à « l'observation des oiseaux à 6 heures du matin » mais intègre « le respect de l'environnement dans la pratique touristique [...] ce qui ne signifie pas pour autant que la destination soit forcément écologique » (col07, p. 94). En faisant de l'oénotourisme par exemple, « les touristes peuvent accéder à des vins bio, respectueux de l'environnement, certains viticulteurs font de la pub dessus ! » (col07, p. 95). C'est pourquoi au final, l'écotourisme a du mal à se développer dans la région, par contre un certain nombre d'actions sont valorisées, sans les qualifier systématiquement d'écotouristiques (agrotourisme, circuits courts, patrimoine naturel ou bien plan-plage et réseau de pistes cyclables) (col10, p. 200-201).

Pourtant certains acteurs sont inquiets de l'amalgame qui peut être fait parfois entre écotourisme et éducation à l'environnement. Ils reprochent aux professionnels du tourisme de faire une utilisation commerciale du concept en proposant des actions écotouristiques :

« L'écotourisme c'est quoi ? C'est le tourisme ou c'est l'éco ? Il faut choisir parce que malheureusement, il n'y a pas d'équilibre. Ça dépend de qui le fait. Si c'est l'office du tourisme, c'est du tourisme vert. Si c'est une structure gestionnaire d'espaces naturels, c'est de l'ouverture au public ou de l'éducation à l'environnement. Tout dépend qui le fait ». (col9, p. 133-134)

⁶ L'écotourisme fait partie des 5 pôles d'excellence touristique promus par la stratégie touristique nationale : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Dossierpresse-pole-slow-eco-tourisme-FINAL_cle08dc5f.pdf

Ainsi, le terme « écotourisme » ne semble pas aujourd'hui adapté, car il ne peut être considéré comme une prestation touristique. Il importerait de se focaliser plus précisément sur le mot « nature », et notamment sur « la nature pour tous et par tous » (etas1, p. 185-186).

Si l'écotourisme n'est pas une filière, le tourisme de nature ne l'est pas plus (cf. § « un tourisme de nature en construction »), comment alors articuler renaturation et tourisme ? La plupart des acteurs en contact direct ou indirect avec l'île Nouvelle pense qu'il est important d'articuler nature et culture. Le tourisme de nature se résume en général à l'observation des oiseaux (*bird watching*), qui est un tourisme de niche, peu présent en Gironde, sauf sur le bassin d'Arcachon (parc ornithologique du Teich). Cette forme de tourisme pourrait donc y être développée, en complément de celle du BA, même si les visiteurs sont avant tout des touristes qui séjournent sur le littoral (col11, p. 250). Quant au tourisme culturel, beaucoup d'acteurs regrettent la disparition des activités traditionnelles (vignes, fruitiers, élevage) :

« Sur l'île Margaux, ils ont replanté les fruitiers parce qu'à l'époque c'étaient des fruitiers sur les îles, sur les bas des digues c'étaient vraiment des fruitiers. J'espère qu'il y aura la même chose ici ». (pro08, p. 579)

« Pourquoi ne pas y amener paître des moutons, [...] ou encore « convaincre une entreprise pour faire du caviar [...] une ferme d'élevage d'esturgeons afin de montrer aux gens le cadre ... là ça attirerait du monde ! » (pro07, p. 525)

Cette articulation nature-culture est primordiale pour permettre à un public plus large d'accéder à l'île, même si tous les acteurs ont conscience que l'île s'inscrit dans un tourisme de niche (à l'opposé du tourisme de masse de bord de mer), qui peut être cependant très rentable (col07, p. 95). En cumulant un ensemble de tourisme de niche (vélo, oiseau, golf, œnotourisme, ...), l'estuaire pourrait à terme devenir une « vraie » destination touristique, la question de la recherche des équilibres restant malgré tout centrale. Cette partie s'est intéressée au développement touristique de l'estuaire mais qu'en est-il aujourd'hui des populations qui vivent sur ses rives ?

2.3. L'île depuis les riverains.

Démarche.

La politique de renaturation s'inscrit dans une forte logique de préservation du patrimoine naturel. Cette sous-tâche contribue à identifier les synergies possibles entre cette logique et des objectifs de prise en compte des populations riveraines. Quelle place peuvent trouver ces populations dans le projet de préservation ? Quelles sont leurs représentations et pratiques de l'île, leurs points de vue sur la renaturation de celle-ci ? De quel accès à la nature bénéficient-elles ? Cet accès est-il ouvert aux publics les plus en difficulté ? Cette politique qui tend à « laisser faire la nature » sur une partie de l'île peut-elle être articulée à une volonté de réduction des inégalités d'accès aux espaces de nature ?

Afin de répondre à de tels questionnements, a été mise en place une enquête qualitative (cf. §1), privilégiant l'expression de riverains des communes de Pauillac et de Blaye, au profil sinon statistiquement représentatif au moins diversifié au regard de variables croisées.

Les principaux résultats de cette enquête seront présentés en deux parties. La première sera consacrée à la politique sociale mise en œuvre sur l'estuaire au profit des populations riveraines. La manière dont celles-ci s'approprient ou non l'île Nouvelle, et plus largement l'estuaire, fait l'objet de la seconde partie. Elle nous conduira à conclure sur les facteurs qui influencent cette appropriation et sur l'intérêt d'une plus grande accessibilité de l'île.

Une politique sociale ? Au bénéfice de qui ?

Une action départementale à vocation culturelle et éducative

La gestion d'un Espace Naturel Sensible (ENS) intègre une dimension sociale de mise en valeur et d'ouverture au profit du public. Cette ouverture doit permettre tout à la fois la découverte, la sensibilisation aux intérêts scientifiques, culturels, écologiques et paysagers du site et l'éducation au patrimoine naturel (cf. Annexe 3 : plaquette du SDENS en Gironde). Cependant, l'accueil du public peut être limité dans le temps ou dans l'espace, voire être exclu, en fonction des capacités d'accueil et de la vulnérabilité des milieux, ainsi que des risques encourus par tout visiteur. Aussi revient-il au gestionnaire d'évaluer la « sensibilité » du site à l'ouverture au public et de mettre en œuvre toute mesure nécessaire à la préservation et fréquentation du milieu (réglementation, restriction, aménagement d'accueil du public...).

Au regard de cette mission, le CD33 mène, sinon une véritable politique sociale, plusieurs actions favorisant l'ouverture au public et l'appropriation des espaces de nature. La direction départementale de l'environnement et du tourisme dispose, pour ce, d'un service d'éducation à l'environnement et de valorisation des espaces naturels. Ce service pilote plusieurs projets associant environnement et culture locale. L'un d'eux - « Histoires d'îles » - a permis de monter différentes pièces de théâtre et autres animations sur des lieux symboliques de l'estuaire, principalement sur l'île Nouvelle (entre juin et septembre 2013). D'autres dispositifs, tels les « billets courant vert », concernent plus exclusivement les scolaires. Ces « billets », distribués aux collèges, soutiennent les déplacements sur des espaces de nature du département et associent le collège bénéficiaire à une structure compétente dans le domaine de l'environnement ou du paysage. Les objectifs promus sont de développer la connaissance qu'ont les jeunes des enjeux de préservation de l'environnement et des impacts de l'homme sur l'environnement. Le Conseil Départemental a ainsi ouvert l'île Nouvelle à des classes de Gironde, dans le but explicite de sensibiliser leurs élèves à l'environnement de l'estuaire. Cette découverte a été accompagnée par une troupe de théâtre (La Compagnie du Soleil Bleu), une photographe professionnelle ainsi qu'un guide naturaliste de l'association Terre et Océan, afin de proposer une approche diversifiée de ce que représente l'estuaire et d'alimenter la réflexion des élèves sur les enjeux qui le caractérisent.

Le CD33 est particulièrement actif quant à la promotion et la communication autour des espaces naturels ouverts aux publics. Durant l'été 2015, cette communication a emprunté différents canaux : internet, les boîtes aux lettres ou encore les affichages publics. Elle s'intitulait « La nature fait son spectacle ». De nombreuses animations ont été organisées sur tous les sites de nature ouverts au public, particulièrement sur le domaine de Certes et de Graveyron. Les espaces de nature représentent un « terrain » de loisirs pour les citoyens, notamment bordelais, que promeuvent les gestionnaires du territoire. Les riverains se disent, en revanche, peu informés, ou se sentent peu destinataires de la campagne de promotion menée.

Au-delà de cette communication ainsi que des projets culturels et éducatifs mentionnés, le CD33 conduit des actions sociales plus ciblées, portées en son sein par les Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI).

Vers les publics en difficulté ?

Les MDSI constituent un service de proximité, mis en place par le Conseil Départemental. En Gironde, 36 MDSI proposent des services d'accompagnement personnalisés sur différentes thématiques (naissance d'un enfant, parents vieillissants, handicap, perte d'emploi, problème conjugal, administratif ou budgétaire...).

Certaines de ces MDSI ont porté, entre 2007 - 2008, un Projet de Découverte Culturelle (PDC) visant à préparer des sorties sur l'île Nouvelle encadrées par des travailleurs sociaux et destinées à des publics en situation de précarité économique et sociale. Ce PDC a mobilisé huit MDSI (Créon, Cadillac, Blaye, Saint-André-de-Cubzac, Cenon, Saint-Loubès, Bordeaux Saint-Augustin et Pauillac), des partenaires sociaux (trois centres sociaux, une maison de quartier, une association d'insertion, une association caritative, une communauté de communes), des partenaires culturels (dix structures culturelles référentes travaillant avec l'IDDAC, les bibliothèques et cinémas locaux), un partenaire artistique (une conteuse), au profit d'un public spécifique (91 bénéficiaires en 2008 de la sortie sur l'île Nouvelle).

Les PDC ne portent pas directement ni systématiquement sur l'ouverture de sites naturels à des populations marginalisées, ni même sur l'environnement. L'action se cristallise avant tout sur un thème annuel qui favorise une ouverture culturelle. L'intention est claire : les PDC représentent un moyen de consolider le contact avec les familles concernées et d'améliorer leur accompagnement.

Les personnes rencontrées à la MDSI de St Augustin ainsi qu'à celle de Pauillac témoignent des réactions de leur public face à cette sortie culturelle. Il s'agit d'un public qui n'est pas à l'aise avec la « culture dominante » : « c'est là où nous avons notre rôle, pour faire émerger cette parole, pour que les gens petit à petit se confrontent à la culture, ne soient pas effrayés par la culture, mais la culture au sens très large du terme. Et y compris l'environnement. Quand on a fait ce projet estuaire, il y a beaucoup de personnes qui ont dit : mais c'est en face de chez moi, je la vois tous les jours et je n'y suis jamais allé. Et c'est quelque chose qui est apparu très fort » (entretien4, F-50, Prof.). Des barrières socio-culturelles peuvent ainsi entraver au quotidien cette découverte de l'environnement. mais paradoxalement, le rapport à la nature favorise grandement les échanges et l'accès à une culture plus générale : « Au début les gens étaient étonnés, parce que pourquoi l'assistante sociale me propose d'aller à la bibliothèque ? (...) La bibliothèque c'était un peu compliqué, ça fait peur car il faut maîtriser la lecture, l'écrit... Une visite c'est plus simple, ils ont des connaissances sur les plantes » (entretien8, Fe-45, Prof.). Dans le cadre des sorties organisées sur l'île Nouvelle, certains participants ont ainsi spontanément partagé avec d'autres leurs connaissances de la vie des îlots ou des ressources des marais qui, de par leurs pratiques de pêche ou de chasse, leur étaient familières⁷. De même, lors d'une enquête à Blaye, un homme sans emploi (entretien18, H-45), évoquait ses liens avec la nature, sa pratique de la pêche, de la chasse, insistant sur son plaisir de fréquenter ces lieux, son attrait pour la faune et la flore des marais. Il témoigne également de la difficulté qu'il éprouve à s'épanouir dans son environnement immédiat, à la fois naturel et urbain : « Alors au lieu de faire des trucs là-bas au loin (en parlant de l'île Nouvelle), qui seront payants en plus, parce que j'imagine que c'est pas pour rien qu'ils font ça, eh bé ils devraient essayer d'en faire un peu ici aussi ». Cette

⁷ L'impact des projets de la MDSI est certes réduit, puisque limité dans le temps (les thèmes sont changeants). Toutefois, ce projet permet de mettre en lumière certaines inégalités environnementales décrites par les agents des MDSI : l'accès aux sites naturels n'est ni une évidence, ni une commodité abordable pour les populations marginalisées. Il est toutefois délicat d'organiser une discussion avec des bénéficiaires de la MDSI, car ce procédé risquerait d'être perçu par l'individu comme inquisiteur ou insultant : pourquoi chercher le discours d'une personne en situation de difficulté, pourquoi le faire venir pour lui poser des questions personnelles pour un obscur projet ? Les MDSI rencontrées n'ont pas souhaité prendre ce risque. Ce procédé est certes très délicat, toutefois il n'est pas certain qu'une telle rencontre se soit déroulée sous des auspices si négatifs. Même en avançant l'argument principal de notre étude, à savoir que l'on cherche à regrouper tous les discours, il semble délicat de convoquer ainsi un individu par le biais d'un organisme à vocation sociale, pour s'intéresser à son discours en tant que « bénéficiaire des actions de la MDSI ». Aussi, c'est grâce aux entretiens courts réalisés dans la rue que cette étude peut comparer tout type de discours. Et s'il ne m'est pas possible de dénombrer les individus interrogés ayant bénéficié de l'appui d'une MDSI (bien que ce type de méthode semble prisé actuellement), la diversité des discours rencontrés fait cependant foi de la diversité des individus interrogés.

Citadelle par exemple), mais ne sont pas particulièrement investis dans leur commune, délaissée le temps des loisirs pour d'autres lieux plus attractifs, comme les plages océanes. Certains sont amateurs de photographie, d'autres fréquentent les quais (pétanque, promenade, restauration) ; mais aucun ne manifeste d'attachement à l'estuaire, bien qu'ils se déclarent sensibles à sa dimension patrimoniale, notamment au fait que ces lieux (la citadelle, les îles) soient chargés d'histoire. Cette histoire pourtant leur est en grande partie inconnue, faute de transmission :

« Le lien, c'est que quand on est à Blaye on entend parler de ces îles-là (...) L'île Verte un petit peu, je sais qu'il y a eu une école qui a pris feu, je connais des personnes qui ont vécu dans cette école là, mais après... sans plus » (entretien14, H-22).

Sans ancrage particulier, cette jeune population éprouve une certaine sympathie pour son environnement, mais ne semble pas en capacité de se l'approprier davantage.

Les « Non-estuariens » (en bas du schéma).

Les riverains ici qualifiés abusivement de « non-estuariens » témoignent de très faibles liens à l'estuaire, avec lequel ils entrent peu en contact, au profit d'un mode de vie entièrement tourné vers la terre. Cette distance à l'estuaire a des origines variées, selon les profils concernés et eux-mêmes diversifiés : retraité (entretien5, H-70) ; travailleur agricole (entretien23, H-65), jeune peu intégré et femme isolée (entretien15, H-17 ; entretien6, F-45).

Les exemples du retraité et du travailleur agricole figurent parmi les plus marquants. Ils témoignent d'une fracture culturelle entre un monde estuarien, symbolisé par la pêche et le monde de l'agriculture caractérisé par la vigne et le maïs. Autour de chacune de ces activités s'est développée une culture singulière : les lieux fréquentés, les habitudes de vie, les enjeux collectifs... sont distincts et contribuent à expliquer le faible lien à l'estuaire de personnes qui pourtant vivent sur ses berges. La référence à la terre domine d'autant que le travail journalier dans les vignes, pour poursuivre l'exemple de ce travailleur agricole d'origine étrangère, tout pénible et précaire qu'il soit, lui a permis de s'installer dans la commune, de s'intégrer au territoire. Le territoire est alors avant tout représenté par des exploitations agricoles et le travail qui y est proposé. Dans cette optique, l'intérêt pour l'estuaire n'est pas prioritaire, il semble même parfois relever d'un luxe qu'il est impossible de prendre : une perte de temps, d'argent, d'énergie (entretien23, M-65).

Cet intérêt, ténu, n'est pas inexistant. Ces personnes qui se définissent comme « terriennes » (entretien5, H-70) ont été interrogées sur les quais : il existe donc bien une petite place, quelle qu'elle soit, pour l'estuaire dans leur représentation de l'environnement. Le retraité vient y chercher un peu de mouvement, d'activités grâce au port. Le travailleur agricole vient s'y reposer quelques instants et admire la vue. Même si ce n'est pas de manière consciente, l'estuaire est intégré à leur cadre de vie. Simplement, l'objet estuaire n'est pas perçu comme tel, il est assimilé tel un élément du paysage familial, de second plan.

Les usagers des espaces de nature (au centre – haut du schéma).

Des usagers pratiquent une activité de loisir sur l'estuaire (plusieurs pêcheurs et chasseurs, notamment) fréquentent assidûment les milieux proches de l'estuaire (entretien22, H-35 ; entretien9, H-50 ; entretien19, H-16 ; entretien18, H-45).

Au contact de la nature, ils témoignent d'une attention sensible à certains objets : la flore et la faune des marais (comme à Braud), l'impact de la centrale nucléaire, les populations de poissons dans l'estuaire, les enjeux liés aux digues et à l'agriculture. Ces personnes font preuve d'une écoute attentive à la problématique de l'île Nouvelle, lorsque celle-ci leur est présentée comme un nouvel Espace Naturel Sensible. Ils s'approprient facilement les enjeux environnementaux relatifs à la dépollérisation, à l'ouverture au public ou à la protection des anguilles. Ils élaborent des réponses

argumentées, proposent des solutions, là où les autres riverains ne montrent que peu d'intérêt. Ainsi, l'un des plus jeunes interviewés, pêcheur (entretien19, H-16), se réjouit qu'un nouvel espace naturel puisse accueillir des espèces aquatiques, mais exprime sa déception quant à la perte d'un espace cultivable et constructible. Une autre personne, chasseur (entretien18, H-45), manifeste son intérêt pour un nouvel espace de nature à visiter, plus proche et peut être plus accessible (espère-t-il) que les marais de Braud.

Les « ambassadeurs culturels » (dans l'angle supérieur gauche du schéma).

Sont qualifiés d'« ambassadeurs culturels » des riverains de Blaye ou de Pauillac, ayant vécu sur les îles (anciens « îlouts ») ou ayant développé un lien fort et quotidien avec elles et l'estuaire (instituteur sur les îles et batelier).

Ces personnes (entretien2, H-80 ; entretien3, M-65 ; entretien7, F-85 ; entretien20, H-80 ; deux interviewés de la tâche 2.1) se distinguent des autres riverains de par leurs expériences et leurs connaissances de l'estuaire, de son histoire et de sa culture. Ils se distinguent également au regard de leur volonté de partager, de transmettre ces connaissances, de continuer à faire vivre dans les mémoires ce qu'ils ont précédemment vécu. Les ambassadeurs se situent au croisement des valeurs extrêmes des deux axes : ils sont à la fois proches de l'estuaire (géographiquement) et témoignent de beaucoup d'affects à son égard⁸.

Si les populations riveraines de Blaye ou de Pauillac réagissent peu aux transformations de l'île Nouvelle, faute d'informations et, pour certains (jeunes riverains et non-estuariens), d'intérêts déclarés, les « ambassadeurs culturels » sont, en revanche, des plus au fait des politiques menées sur l'île Nouvelle et des plus critiques à leur égard. Autour de quels éléments se structure leur résistance à la dépoldérisation et à la renaturation de l'île Nouvelle ? En attente d'une dynamique nouvelle et alternative pour l'estuaire, ils s'opposent aux modalités proposées, et notamment à la destruction du patrimoine collectif et perte de l'héritage légué par leurs parents. En témoigne cet ancien pêcheur de l'estuaire et ancien îlout :

« J'ai vu, dans cet estuaire, des terres qui se sont rapprochées, des îles qui se sont élargies, des îles qui ont accompagné de nombreuses familles, et qui sont aujourd'hui sous l'eau, ça c'est une peine que j'ai et que j'aurai à jamais » (entretien20, H-77).

L'opposition aux politiques menées sur l'île est à la hauteur de l'émotion que suscitent ces changements chez celles et ceux qui ont passé une partie de leur vie sur l'estuaire. Certains « ambassadeurs », cependant, moins affectivement investis, considèrent ces changements comme inévitables :

- « Enquêteur : Est-ce que vous acceptez cet abandon de terres ?
- Ambassadeur Culturel: Ça fait partie des perspectives d'avenir. J'ai dit sauver ce qui reste. Mais aussi aller vers et je ne regrette pas ce qui ne se fait plus, parce qu'il y a des raisons évidentes, obligées et respectables... mais l'île Nouvelle n'est pas abandonnée pour autant et le Conservatoire du Littoral a bien envisagé les choses car il veut, avec le CD33, apporter là une nouvelle vie qui satisfera beaucoup de gens. » (entretien n°2, H-82).

Ainsi les politiques dont l'île fait l'objet sont aussi investies d'attentes. Les ambassadeurs témoignent du deuil, difficile à faire d'un mode et milieu de vie attachés au passé. Mais, il s'agit aussi pour certains d'entre eux de ne pas en rester là, de partager et transmettre cette mémoire en héritage. La

⁸ Plusieurs personnes ont témoigné d'une certaine frustration au regard de contraintes diverses qui limitent leurs connaissances et leurs pratiques des sites environnementaux qu'ils mentionnent. Cette frustration est signalée par la couleur rouge.

gestion du site est alors perçue comme un moyen de garder le lien avec l'île et d'en faire bénéficier le plus grand nombre. En ce sens, ils sont force de proposition pour rendre l'île plus accessible à la population et représentent des acteurs ressource pour développer une politique sociale et culturelle sur l'île.

Une telle politique pourrait trouver ses fondements dans les représentations mêmes que se fait la population riveraine de l'estuaire et de l'île. Ces représentations, variables selon les profils rencontrés, traduisent des types d'appropriation de l'espace souvent peu identifiés et qui pourtant participent d'une forme de culture de l'estuaire où l'île Nouvelle est plus ou moins mise en visibilité. L'analyse des discours des riverains a permis de dégager quatre formes d'appropriation, qui ont été associées à 28 objets schématisant les îles et les rives de l'estuaire, tous évoqués et décrits par les individus rencontrés (Figure2) :

- l'appropriation affective passe, comme la terminologie l'indique, par les affects de l'individu (un ensemble de mécanismes psychologiques qui influencent le comportement), souvent grâce à l'expérience de la personne sur le territoire ;
- l'appropriation usuelle correspond à une pratique particulière liée à l'objet géographique (de semi-professionnelle à amatrice). Cela peut caractériser une activité de pêche, de chasse, ou bien même de naturalisme. L'usage de cet espace est lié à une pratique : le chasseur s'intéresse au marais pour la chasse de certaines espèces, qui sont caractéristiques des marais mais pas nécessairement pour les marais eux-mêmes ;
- l'appropriation d'observation : ici, l'individu reconnaît fondamentalement une identité à l'objet géographique et le distingue du paysage qui l'englobe. À partir de cette identité reconnue, l'individu est capable d'observer, de faire connaissance avec l'objet, voire de s'y rendre ponctuellement ;
- l'appropriation indirecte : elle caractérise ce qui peut exister entre l'observation (que nous avons détaillée) et ce que l'on pourrait nommer l'indifférence (sans valeur péjorative aucune, simplement l'absence de considération ou d'intérêt pour les objets géographiques présents sur l'estuaire). Indirecte, car à ce stade de l'appropriation, l'objet fait partie du paysage, l'individu ne lui reconnaît pas une identité propre : il n'y a pas de lien direct entre lui et l'objet. L'individu ne se rapporte qu'à l'objet plus large, dont il reconnaît l'identité, qui englobe l'objet plus petit (ici, l'île englobée par l'estuaire).

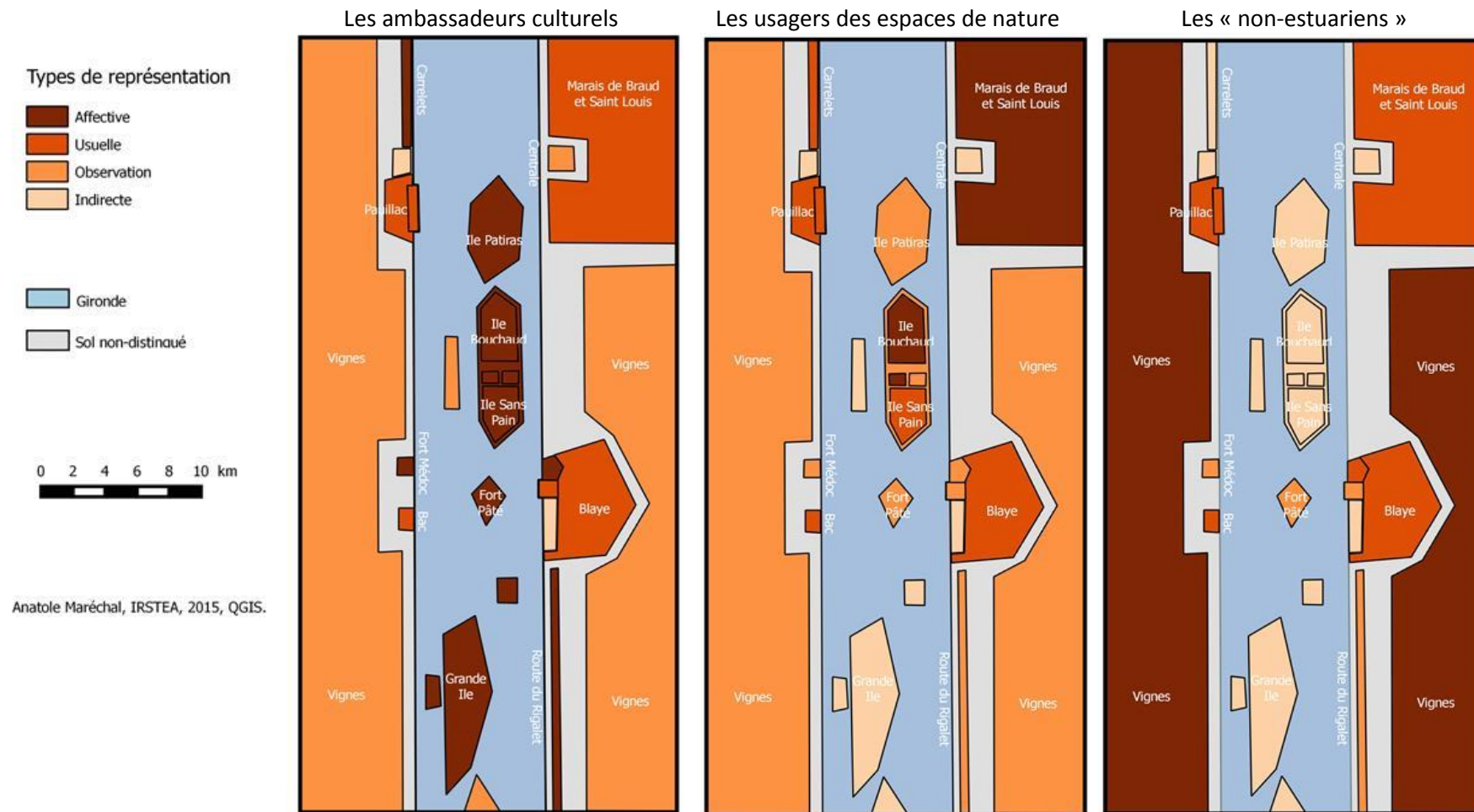


Figure 2 : Schéma interprétatif des types d'appropriation selon les populations rencontrées

Facteurs d'appropriation : quels objectifs pour l'île Nouvelle ?

La reconnaissance d'une diversité des degrés et formes d'appropriation de l'île et plus largement de l'estuaire soulève la question des déterminants, autrement-dit des facteurs qui conditionnent ou influencent cette appropriation. L'analyse menée permet d'identifier quatre facteurs ou variables essentiels.

Le premier a trait aux activités, essentiellement récréatives, des riverains rencontrés. A travers celles-ci, ces derniers développent une connaissance et une pratique du milieu naturel spécifiques, source d'une appropriation forte, utilitariste dira-t-on, mais aussi affective et vectrice d'une forme de sensibilité écologique.

A *fortiori*, le vécu sur l'île est un facteur des plus discriminants en termes d'appropriation : les anciens îlouts, pêcheurs, agriculteurs ont une connaissance et un attachement à l'île hors du commun. Ce rapport à l'île disparaît avec les générations qui y ont vécu. Transmettre leur mémoire et permettre aux jeunes populations d'accéder à l'île, d'avoir leur propre regard et expérience de celle-ci, semblent donc conditionner l'intérêt qu'elles pourraient lui porter.

Le facteur de proximité peut faciliter leur appropriation. Mais la proximité est une (troisième) variable complexe : elle est à fois spatiale ou métrique, mais aussi organisationnelle et relationnelle. Ce n'est pas parce que l'île est proche en termes de distance qu'on la connaît et visite. Les habitants connaissent les berges de l'île les plus proches de chez eux, elles font partie de leur paysage et c'est là une première forme d'appropriation. Mais l'accès à l'île ne fait pas partie des habitudes de vie, il n'est pas même occasionnel, car il reste conditionné aux traversées organisées par les bateliers et la connaissance d'un réseau d'acteurs.

Ainsi loin de suffire à l'appropriation, la proximité est inféodée, dans ses effets, à un quatrième facteur plus large et déterminant qui est celui de l'accessibilité. Certes l'accessibilité est fonction des populations, de leurs caractéristiques propres (âge, santé, ressources socio-économiques...), de leur vécu. Mais elle repose aussi sur des aménagements spécifiques, qui constituent autant de leviers d'action. Quels sont les moyens, les voies d'accès à l'île, quelles sont les barrières, les opportunités pour que l'appropriation soit plus forte, plus directe ?

Parmi les barrières, figurent, dans les propos recueillis, les conditions de traversée, organisées, conditionnées et payantes, le cadre imposé de la visite, ainsi que le manque de communication et d'information que soulignent les populations locales. La réouverture de l'île, les nouveaux aménagements, les événements culturels participent des opportunités, mais sans y suffire : à la lecture des entretiens, réduire les aspects coûts, contraintes et formalisme des visites semble essentiel. Développer l'accessibilité, ouvrir l'île aux riverains impliquerait une politique sociale et culturelle plus volontariste.

Mais dans quel but ?

L'île Nouvelle est un exemple parfait des enjeux stratégiques discutés à propos de l'estuaire. Elle est un élément aujourd'hui occulté et pourtant marquant du territoire (de par son histoire). Le défi, sur le plan social, est alors de soutenir une politique qui réussisse à créer un territoire estuarien intégrant sa population, de réconcilier les riverains avec les berges de la Gironde, de leur permettre de s'approprier cet estuaire et de dépasser la frontière qu'il représente : que la Gironde ne soit plus un mur pour les riverains, mais une ouverture vers d'autres territoires. Par ailleurs, comme le montre notre analyse, une population en capacité de s'approprier son environnement est plus au fait des évolutions de son territoire, des enjeux, y compris écologiques, qui s'y déploient. En somme, l'appropriation de l'environnement local favorise un investissement des populations dans les problématiques territoriales locales et participe d'un processus d'acquisition et de construction de

capacités. Ce processus répond aussi à des exigences de justice sociale : ne pas réunir les conditions favorables à l'ouverture au public (dans sa diversité et ses composantes riveraines) d'un espace naturel revient aussi à en exclure ceux qui pourraient en bénéficier.

3- Conclusion

Les différents acteurs rencontrés n'ont pas tous la même représentation du projet de renaturation de l'île Nouvelle par la dépoldérisation. Les gestionnaires y sont globalement favorables au regard des bénéfices écologiques et du rôle que peut remplir l'île en tant que « vitrine » de la renaturation, favorisant l'appropriation de cette démarche. Les acteurs en charge de la valorisation se prononcent, quant à eux, davantage en faveur d'un maintien de l'île (grâce aux digues) et de son ouverture au public. Même si tous les regards ne convergent pas sur elle, elle devrait contribuer à court terme au développement du tourisme de nature qui se met doucement en place sur l'estuaire. De leur côté, les riverains ont des avis plus partagés, selon les modalités d'appropriation de l'île (l'expérience et la connaissance des lieux) ou encore selon la conception du patrimoine naturel et culturel qu'elle représente. Pour beaucoup d'entre eux, le processus de dépoldérisation n'est pas une évidence. Ce point de l'appropriation par les habitants est d'ailleurs crucial à l'heure où dans les territoires ruraux et péri-urbains s'exprime de plus en plus fortement le sentiment de perdre prise sur un monde qui disparaît sous l'effet d'un déplacement des décisions vers des sphères politiques supra-locales (Région, Etat, Europe). Ces résultats ne sont pas les seuls à mettre en exergue l'importance d'intégrer les échelles locales et très locales dans les décisions publiques.

Notre travail de compréhension de la diversité des représentations sociales de la renaturation et dépoldérisation de l'île Nouvelle peut être mis en perspective avec les nombreux travaux en cours sur les expériences de dépoldérisation (Goeldner-Gianella, 2013 ; Diaw, 2015). Il est notamment possible de mobiliser une grille d'analyse transversale (Diaw, 2015 , Laboulais, 2009 ; Bawedin, 2004) qui permet de cibler les principaux critères qui conditionnent la conduite d'une démarche de dépoldérisation.

	Conditions nécessaires au succès d'un projet de dépoldérisation (Diaw, 2015)	Projet île Nouvelle (2012-2015)
1	Un cadre scientifique bien défini	Existant au travers du projet de recherche île Nouvelle encore peu connu dans la sphère publique
2	Une ingénierie écologique	Ingénierie essentiellement dédiée au suivi
3	Une volonté politique forte	Volonté politique réelle à l'échelle départementale et des gestionnaires mais peu d'implication des communes
4	Un budget et/ou des fonds publics élevés et disponibles	Présence de crédits affectés : Taxe d'aménagement (ex TENS)
5	Un plan de suivi et de gestion avec des finances importantes et durables	Plan de gestion pluriannuel avec financements CD
6	La prise en compte des facteurs sociaux, humains, historiques, économiques et des enjeux locaux	Enjeux d'un tourisme de niche (tourisme fluvial, tourisme de proximité, tourisme de nature) Enjeux de préservation des patrimoines culturels et naturels Besoin d'une plus forte appropriation du projet île Nouvelle par les riverains de l'estuaire Besoin d'une articulation politique environnementale et politique sociale (MDSI, ...)

	Conditions nécessaires au succès d'un projet de dépollérisation (Diaw, 2015)	Projet Île Nouvelle (2012-2015)
7	Une compréhension de la perception sociale de la réouverture et des blocages que l'opération peut susciter.	Besoin d'une étude sur la fréquentation Pas de mobilisation potentielle contre le projet Attentes en termes d'accessibilité : pour les riverains
8	Proposer des alternatives pour les agriculteurs présents sur le site	Insérer le projet Île Nouvelle dans un projet Estuaire Quelles alternatives pour le « tout nature » ?
9	S'appuyer sur une gouvernance : l'identification et l'implication des acteurs du projet, des usagers et des gestionnaires	Gouvernance exclusivement centrée sur les gestionnaires Usagers et riverains et professionnels du territoire pour l'instant peu impliqués

Notre étude a permis de montrer comment l'ensemble de ces conditions se traduit concrètement sur le terrain de l'île Nouvelle. Bien que moins centraux dans nos enquêtes, les cinq premiers points s'illustrent dans le projet de dépollérisation de l'île Nouvelle. Bien défini d'un point de vue scientifique et de la part des gestionnaires de l'environnement, ce projet reste cependant mal identifié chez les riverains et certains usagers et de l'estuaire. Dans le panel des usagers, peu d'interviewés connaissent son contexte et le processus qu'il engage, en raison d'une faible médiatisation et d'une information trop générique (sur les ENS et pas spécifique à l'île Nouvelle). L'ingénierie écologique est assurée exclusivement par le gestionnaire CD, qui a engagé de nombreuses études, des aménagements et des actions de suivi de la renaturation. L'action île Nouvelle est soutenue par une volonté politique forte, associant CD33 et le Conservatoire du Littoral. En revanche, les communes restent étrangères jusqu'à aujourd'hui à la gouvernance du Projet Ile Nouvelle, dans la mesure où aucune compétence ne leur est reconnue en la matière. En ce qui concerne le cadre financier, l'importance des fonds déjà engagés (au travers de la taxe d'aménagement du CD33) est reconnue mais doit sans cesse être soutenue et justifiée politiquement au regard d'autres priorités comme le développement économique ou la protection des habitats en zone inondable.

Les quatre derniers points de la grille d'analyse occupent une place déterminante dans notre analyse du projet Île Nouvelle. L'étude des facteurs socio-économiques (point 6) fait émerger trois enjeux principaux. Le premier concerne le potentiel de l'île en termes de tourisme de niche, sous trois modalités qui se combinent ou pourraient être combinées : le tourisme fluvial, le tourisme de nature et le tourisme de proximité. Le deuxième est un enjeu de préservation des patrimoines naturels et culturels. La dépollérisation représente une réduction de l'espace terrestre, mis en valeur et maintenu par l'homme, au profit de l'espace marin et de sa biodiversité. Cette diminution est vécue comme un abandon et une perte de patrimoine naturel et culturel. Une telle posture très « terrienne » (par opposition à une posture « marine ») évacue d'office toute considération pour les effets sur la qualité de l'eau et du milieu marin. Enfin, dernier enjeu, l'île ayant servi de support à des actions auprès de publics en difficulté, son ouverture est attendue afin de mieux articuler encore politique sociale et politique environnementale. Il est difficile de se prononcer, plus largement, sur la perception de la réouverture (point 7), dans la mesure où l'étude sur la fréquentation projetée n'a pu être réalisée (mise à part quelques rencontres de visiteurs cf. encadré 1, ci-dessous). Cependant, les enquêtes menées auprès des riverains ont mis au jour des attentes en matière d'accès pour tous (facilité et gratuité). Cet accès a été jusqu'à présent, aux yeux de riverains, réservé à un public restreint d'initiés (naturalistes ou touristes avertis). L'ensemble des acteurs rencontrés n'ont manifesté aucune intention n d'opposition collective à l'ouverture de l'île, soit parce qu'ils la

soutiennent, soit parce qu'elle ne constitue pas un enjeu à part entière pour eux – quelles que soient les attentes suscitées (île fermée depuis 2012). Parmi ces attentes figure le retour d'une agriculture sur l'île (point 8), destinée à pallier le « tout nature » et à s'inscrire dans une continuité historique en termes d'activités économiques. Cette possibilité n'est cependant pas envisageable dans le cadre de la gestion du risque inondation sur l'île (problème d'évacuation des personnes et des biens). Dernier point concourant au succès de la dépoldérisation, la gouvernance se devrait d'être pluraliste et participative (point 9). Or jusqu'à présent, les acteurs riverains de l'île (communes, associations, habitants) ont peu été impliqués dans les choix d'aménagement, de gestion et les conditions d'ouverture au public. La condition d'une appropriation sociale de la démarche par les riverains et usagers apparaît primordiale et à travailler de manière spécifique.

Par conséquent, le projet de l'île Nouvelle demeure paradoxalement plus visible à l'échelle départementale qu'à celle des acteurs riverains. Cependant, sa mise en visibilité à toutes les échelles est en marche, la plupart des conditions de sa réussite étant, comme nous avons pu le montrer, réunies.

Encadré 1 : Rencontre avec quelques visiteurs de l'île Nouvelle (12 juillet 2015)

A l'occasion d'une sortie sur l'île Nouvelle au départ de Lamarque, des entretiens auprès de 15 visiteurs ont été réalisés afin de comprendre ce qui les avait amenés sur ce site, de connaître leurs origines, leur lien avec l'estuaire et enfin leurs impressions après la visite.

Tous les visiteurs rencontrés venaient de Bordeaux ou des alentours; le plus éloigné était originaire de Lanton (au bord du Bassin d'Arcachon). Très motivés par la découverte d'une île, mais sans réelle idée de ce qui les attend, cette visite est une occasion pour la plupart à ne pas manquer (« mieux vaut être là que devant la télé »). Seuls quelques-uns ont connaissance de la situation de l'île Nouvelle : son histoire avec les anciens îlots et l'activité agricole. L'objectif qui est partagé par tous est de découvrir un nouveau lieu du patrimoine girondin, à la fois culturel et naturel.

La visite comptait quelques individus résidants dans des communes riveraines de l'estuaire (Saint Genès de Blaye notamment) ; aussi le sens que prenait cette découverte était d'autant plus important. Ici, il était question de découvrir un territoire de la commune qui était encore inconnu : « C'est sur la commune et je ne connais pas ! C'est fou ! ». Il s'agit alors de relier avec des éléments du patrimoine familial : l'objet est déjà connu au travers des histoires racontées, de la vie des parents, mais pas personnellement. Pour ces individus il est alors agréable de renouer avec cette histoire et de la montrer à ses enfants.

Au retour de la visite, les opinions divergent. Trop court et trop léger pour certains, trop dense et trop statique pour d'autres. De manière générale, les familles avec enfants ne semblent pas tout à fait satisfaites, du fait du manque de liberté. Mais beaucoup d'individus ont signalé leur volonté d'étendre davantage la visite afin de pouvoir se balader librement sur les digues, d'observer à loisir les marais ou bien les oiseaux, sans rester dans la file du groupe : profiter d'un espace de nature ouvert, au lieu d'un parcours fermé. Les thématiques naturalistes et culturelles abordées sont percutantes et appréciées, mais la forme n'est pas encore optimale : il serait souhaitable d'introduire plus d'adaptabilité, permettant par exemple de déambuler sur la partie Sud et de s'arrêter ponctuellement sur quelques points aménagés pédagogiquement.

Précisons que l'île Nouvelle est encore actuellement en chantier, que son aménagement touristique n'est pas terminé. Aussi, la forme finale de l'ouverture (prévue en 2016) sera différente. Mais nous avons là des enjeux d'aménagement conséquents, des possibilités d'ouverture de l'ENS différentes : entre parcours pédagogique encadré et déambulation libre guidée par quelques repères ponctuels. Cette réflexion dépend également de la considération de la population locale : dans quelle mesure lui rendre l'accès à l'île ? (Maréchal, 2015)

Bibliographie

- Bocheux A. (2007) L'Île nouvelle, de sa formation à la tempête de 1999. Les Cahiers n°7, Conservatoire de l'estuaire de la Gironde, Blaye, 35-60
- Bocheux A. (2008). Histoire de l'Île nouvelle. Association Terre&Océan
- Ben Othmen, A. (2013). Tourisme de nature et financement de la préservation des sites naturels et aménités par leurs usagers : le cas de l'estuaire de la Gironde (France). Thèse économie, Université de Bordeaux, Septembre 2013.
- Bawedin, V. et Hoeblich, JM (2006). Les Bas-Champs de Cayeux (Somme, France) : vers une gestion intégrée ? », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [Online], Volume 7 Numéro 3 | décembre 2006, URL : <http://vertigo.revues.org/1910>
- Cazes, G. (1992). Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs, Bréal, Paris, 199 p.
- Diaw A. (2015). Pour une socio-anthropologie des risques littoraux. Vulnérabilités socio-écologiques et action collective sur le littoral normand. Thèse sociologie, Université Caen Normandie. Décembre 2015
- Goeldner-Gianella L. (2013). Dépoldériser en Europe occidentale. Pour une géographie et une gestion intégrées du littoral, Paris, Editions du CNRS, collection « Territoires en mouvement », 340 p.
- Grenier A. (2008). Le tourisme de croisière, Téoros [Online], 27-2, URL : <http://teoros.revues.org/135>
- Kalaora B., Conservatoire du littoral (2010). Rivages en devenir. Des horizons pour le Conservatoire du littoral, Paris, La Documentation française, 279 p.
- Leroux, E (2009). *Développement durable et écotourisme : le tourisme fluvial du Marais poitevin*. In : Patrimoine culturel et tourisme alternatif (Europe - Afrique - Caraïbe - Amériques), Breton J-M (dir.), Karthala - coll. Îles et pays d'Outre-mer n°6, 400 p.
- Maréchal, A. (2015). De la visibilité d'un espace naturel sensible. Le cas de l'île Nouvelle entre politique environnementale et politique sociale. Master 2 GTDD, Université Bordeaux Montaigne, 96 p.
- Vaca Dulcich, M. (2008). Dépoldérisation : quels enjeux sociaux et environnementaux ? Le cas de l'estuaire de la Gironde. Master 2 "Chargé d'études sociologiques", Université de Bordeaux 2.
- Woessner R. (2006) Le tourisme fluvial en Europe : quelles formes territoriales en émergence ? Sous la conduite de Xavier Bernier, Christophe Gauchon et Jean Varlet, Actes du Colloque des Commissions Transports et Tourisme, EDYTEM N°4, Chambéry, pp. 183-198.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LES PRESTATIONS DES BATELIERS (TABLEAU 1) ET DES CROISIERISTES (TABLEAU 2)

ANNEXE 2 : CARTE DE LA GIRONDE AVEC SES LIMITES ET LES PRINCIPAUX PORTS DE PECHE

ANNEXE 3 : LA POLITIQUE ENS DE LA GIRONDE EN QUELQUES CHIFFRES

ANNEXE 1

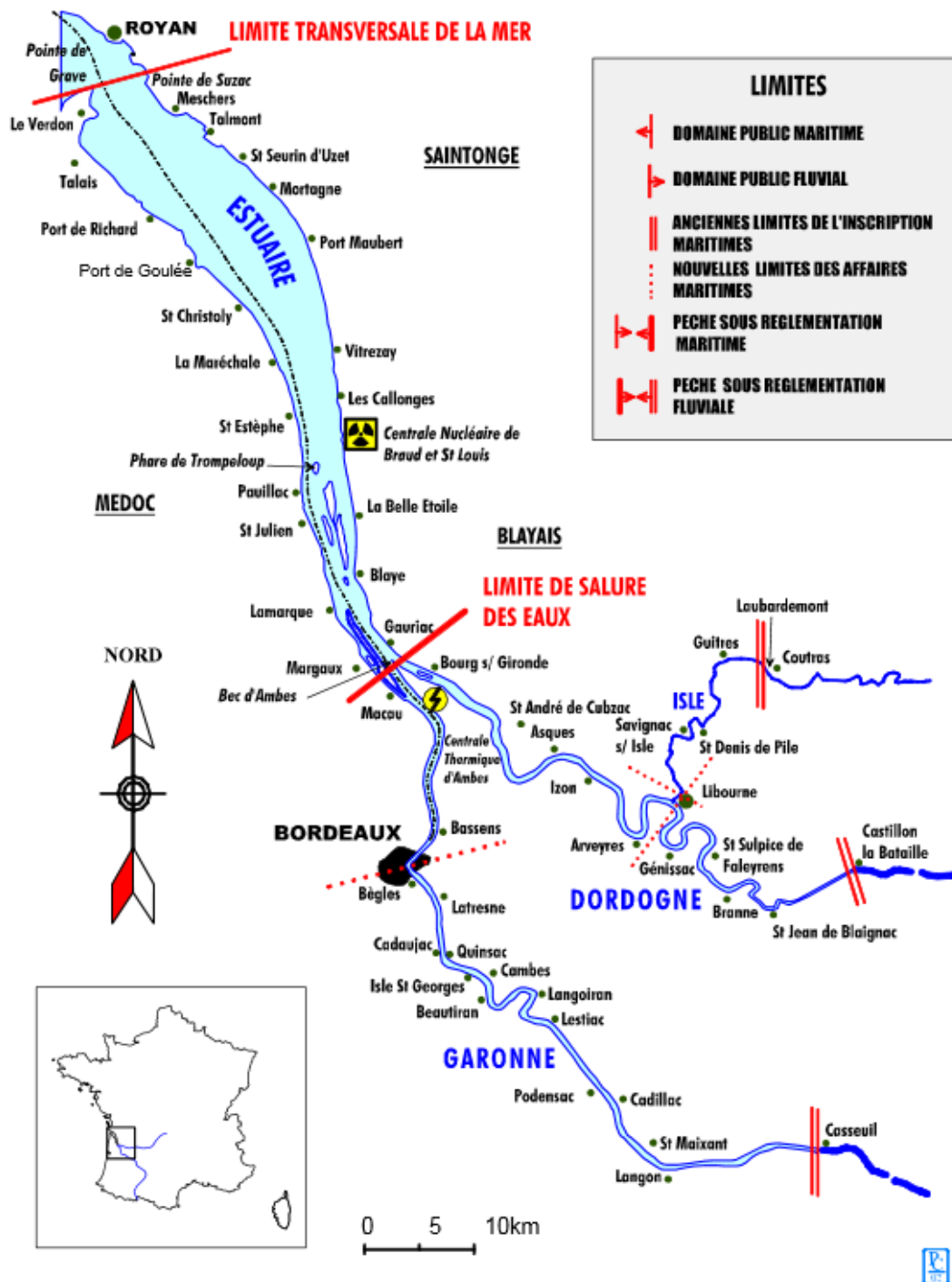
Date activité (début/fin)	Nom de la Compagnie	Nom des bateaux	Nombre de passager	Parcours
2007/ 2011 (?)	Jour de rivière (basé à Blagnan – rive gauche)	La Ginette	60 à 70 personnes Ou 20 à 25 personnes	Prestation au départ de Blaye, Bourg, Pauillac, à l'origine des navigations commentées sur l'estuaire + apéro Ginette pour particuliers ou groupes (de 1h15 à 2h de navigation)
		Le Petit Léon		
2010	Cœur d'Estuaire (basé à St Genes de Blaye – rive droite)	L'Angélique	25 à 66 passagers maxi	Croisière au départ de Pauillac et Blaye (1h à 1h30) + croisière thématique pour groupe -oenoeustuaire, citadelles, ... (25 pers minimum)
		Les côtes de Bordeaux L'estuarien Le fil de l'eau LesTontons flingueurs	12 passagers maxi	
2012	Compagnie des deux rives (basé à Bayon sur Gironde – rive droite)	Les 2 rives	150 passagers	Croisière avec Escale sur l'île de Patiras, l'île de Margaux et autour du verrou au départ de Lamarque, ... Croisière vers Saint-Ciers et visite de Terre d'oiseaux (vins et bichettes)
2008	Gens d'estuaire (basé à Bordeaux – Agence de Voyage) +	Sardane	74 passagers	Croisière promenade depuis Bordeaux, Pauillac et Blaye
2013	Bordeaux River Cruise (basé à Bordeaux – même gérant que Gens d'Estuaire)	Sicambre (bateau restaurant)	280 passagers	Croisière restaurant depuis Bordeaux (balade gourmande en amont ou en aval – île de Pâtiras)
		Bateau taxi	12 passagers	Croisière "d'îles en idylle"
1999	Croisières Burdigala (basé à Bordeaux)	L'Aquitania	100 à 150 passagers	Croisières commentées pour groupes et particuliers sur Bordeaux (bateau « mouche »), mais aussi vers Blaye, Bourg, Cadaujac et Cadillac à la journée
		Le Burdigala	74 passagers	
2001	Péniche Royale (basé à Bordeaux)		75 à 150 passagers	Croisière de 4 h (Bordeaux, Bourg, Blaye)
?	Aquitaine croisière	Péniche la Mirabelle	24 passagers	Croisière des vins (3 jours à 1 semaine en cabine) + croisière sur mesure

Tableau 1 : Les bateliers locaux et leurs prestations (Source : Sites Internet et Entretiens)

Date activité (début/fin)	Nom de la Compagnie	Nom des bateaux	Nombre de passager	Parcours
2011	Croisi-Europe (siège Strasbourg)	Princesse d'Aquitaine	138 passagers	Croisière entre 5 et 8 jours sur Garonne, Dordogne et Estuaire (plus une option Bassin d'Arcachon ou Cognac)
2013		Cyrano de Bergerac	176 passagers	
2013	Viking River Cruise (compagnie américaine)	Viking Forseti	190 passagers	Croisière de 8 jours sur Garonne, Dordogne et Estuaire (châteaux, vins et fleuve)
2013	Uniworld (compagnie américaine)	River Royal	130 passagers	Croisière de 8 jours sur Garonne, Dordogne et Estuaire
2015	Grand Circle Cruises Line	River Chanson		
2015	Scenic Cruises	Scenic Diamond	?	Croisière de 12 jours depuis Paris sur Garonne, Dordogne et Estuaire (plus Bassin d'Arcachon et Cognac) http://www.sudouest.fr/2014/03/24/les-croisieres-fluviales-ont-le-vent-en-poupe-1501968-2780.php

Tableau 2 : les compagnies (inter)nationales et leurs prestations (Source : Entretiens et <http://www.bordeauxpaquebots.com>)

Carte de la Gironde avec ses limites et les principaux ports de pêche



Castelnaud, G., & Cauvin, G. (2002). Site atelier de la Gironde. Léauté JP (2002). *Caractéristiques des petites pêches côtières et estuariennes de la côte atlantique du sud de l'Europe. Rapport Final Sites ateliers. EC./DG Fish (DGXIV): Contrat, 99(024), 58.*



La politique ENS en quelques chiffres

2864 ha d'ENS propriétés départementales¹

15 756 ha en zones de préemption ENS²

2 opérateurs fonciers en charge de l'acquisition des espaces naturels

4 300 ha gérés par le Département
dont **1 850 ha propriété du Conservatoire du Littoral³ (CDL)**

11 agents permanents de terrain du Département chargés de la gestion des ENS départementaux et

17 personnels saisonniers assurant l'animation sur site

622 ha de forêts propriétés départementales inscrites au régime forestier dont **2 sur les 6 sites boisés** sont ouverts au public

54 000 personnes accueillies lors de
1 500 animations pédagogiques³ (visites guidées, accueils, soirées thématiques et randonnées accompagnées...)

4 205 Km de chemins inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR)

328 Itinéraires départementaux de randonnées

Pour en savoir +
rendez-vous sur

gironde.fr
(rubrique environnement)

Conseil général de la Gironde
Direction de l'environnement et du tourisme
1 Esplanade Charles de Gaulle
CS 71223
33074 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 99 33 33

Conception Albatros - CID mars 2014
Label imprim'Vert
Rédaction : GERE et Manuel Rulier (Anacoluthe)
Crédit photos : Frédéric DUPUY, Philippe NADE, GERE



¹ : Données CG à fin 2011
² : Données CG à fin 2009
³ : Données CG pour 2012



Irstea – Bordeaux
UR ETBX
50 avenue de Verdun Gazinet
33612 Cestas Cedex
tél. +33 (0)5 57 89 08 00
www.irstea.fr